

Origines Ardéchoises



N°71
Septembre 2014

Chronique de mon village
CHAMPAGNE

Conrad KILLIAN

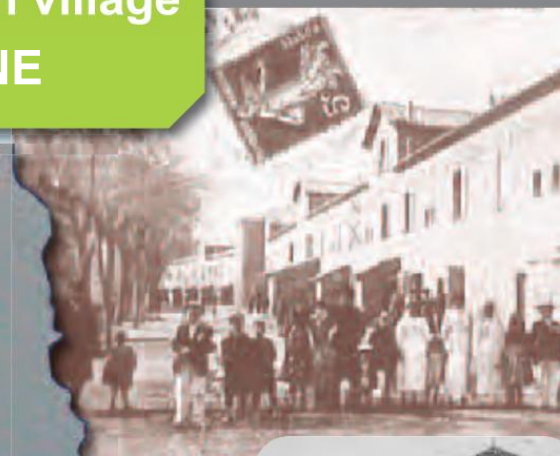
Les lieux de sépulture à
Saint-Cyr

Baron Louis Barthélemy

Gustave FORNIER de

CLAUSONNE

**LE CONGRÈS
D'ÉTÉ DE LA
SAGA AU TEIL**



Revue trimestrielle de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche



ORIGINES ARDÉCHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE

ÉDITÉE PAR LA SAGA

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

Tél 04 75 64 84 13 et 09 66 42 02 98

ORIGINES ARDÉCHOISES

Directeur de la publication

Henri SEVENIER

saga3@wanadoo.fr

Rédacteur en chef :

Jacques DUMAS

jerdumas1@free.fr

Comité de rédaction et de relecture

Marilyn BLANC, Brigitte BONNEFOI, Josiane CHAREYRE, Robert CHENIVESSE, Marie-Christine GIT, Hubert DALLARD, Bernard GINESTE, Nathalie MAILLET, Jean-Pierre PATTARD, Michel PONSERRE,

ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA

Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Trésorière **Marilyne BLANC** Trésorier adjoint, chargé des déductions fiscales **Jean-Jacques CHOPARD**, Secrétaire **Claire BRUYÈRE**, Secrétaire déléguée **Josiane CHAREYRE**

Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, **Michel POLI**, **Madéleine THEOULE** Registres période révolutionnaire **Patrice GUÉRIN**, **Freddy HOFFERT**, **Fernand PEREYRON**, **Bernard GINESTE** Registres de catholicité **Brigitte BONNEFOI**, **Patrice GUÉRIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET** Registres et lacunes des paroissiaux, reprise des BMS **Marilyne BLANC**, **Brigitte BONNEFOI**, **Claire BRUYÈRE**, **Robert CHENIVESSE**, **Jacques DUMAS**, **Patrice GUERIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Jacques TAVENARD** Décryptage des actes des notaires **Jacques BERGON**, **Robert CHENIVESSE**, **Alain ESTÉOULE**, **Robert PONTIER** Relevé, indexation et numérisation des contrôles des actes **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Suzanne CHABAS**, **Hubert DALLARD**, **Nathalie MAILLET**, **Michel POLI** Reliures - Maintenance des registres **Hubert DALLARD**, **Fernand PEREYRON**, **Yves SERRE**, **Jacques TAVENARD**, **Régine VALLIER**, **Emile VALLIER** Minutiers des notaires **Jean-Jacques CHOPARD**, **Jacques BERGON**, **Brigitte BONNEFOI**, **Patrice GUERIN** Forums, Congrès **Robert CHENIVESSE**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Jean-Pierre PATTARD**, **Jacques TAVENARD** Informatique - Site Web, **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Adhésions Abonnements **Jean Jacques CHOPARD**, **Hubert DALLARD** Secrétariat - expédition des registres **Hubert DALLARD** Antennes régionales **SAGA**, Paris-Idf **François CROZE**, **Alain ESTÉOULE**, **Georges DALLBOUSSIERE**, **Michel PONSERRE**

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Christian BARBIER, **Marilyne BLANC**, **Jacques BERGON**, **Claire BRUYÈRE**, **Josiane CHAREYRE**, **François CROZE**, **Jacques DUMAS**, **Claudie DUSSET**, **Daniel FERRADOU**, **Freddy HOFFERT**, **Jean-Marc JEANIN**, **Henri SEVENIER**, **Philippe VARENNE** Photos **Christian BARBIER**, **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT**, **Jean-Marc JEANIN**, **Nathalie MAILLET** Couverture et illustrations **Jacques DUMAS** Maquette **Jacques DUMAS**

N°71

Septembre 2014

Imprimé en France sur papier recyclé

Imprimerie Cévenole

Place Onclaire - 07000 COUX

Dépôt légal ISSN N° 1284 7754

Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêts et envois de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc. Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

SAGA
BP N°3
07210 CHOMERAC

Site Web SAGA



www.geneardeche.org

Email
saga3@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DES REGISTRES

Sur place, au local de Chomérac

Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15

Prise de rendez-vous préalable auprès de **Hubert DALLARD**

04 75 64 84 13 ou **09 66 42 02 98**

ACCES AUX TABLES DES REGISTRES PAROISSIAUX

NOS TABLES SONT CONSULTABLES SUR

planete-genealogie.fr

Les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site des Archives départementales du Conseil Général de l'Ardèche

IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'adresse

SAGA, Revue "Origines Ardéchoises"

BP N°3- 07210 CHOMERAC

ou par Email : saga3@wanadoo.fr

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

La Rédaction



Cet été a vu le début des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale et celles du soixante-et-dixième anniversaire de la libération.

De nombreuses manifestations sont organisées par des communes, des associations, des archives, des bibliothèques. Certains de nos adhérents participent activement aux recherches qui permettent de présenter au public ce que furent ces grands et douloureux événements.

De nombreuses archives départementales ont mis en ligne leurs documents militaires, pour l'Ardèche ce sont les fiches du recrutement militaire de 1867 à 1921, ainsi que les cartes des anciens combattants du premier conflit mondial. Avec les données en ligne du Ministère de la défense (voir pages 15 et 26), nous avons à notre disposition des outils de recherche assez complets, qui nous permettent de retrouver le parcours de ces jeunes hommes, qui ont vécu, et pour un grand nombre en sont morts, cette période tragique de notre Histoire.

Bien modestement j'ai présenté un court exposé sur le parcours d'un poilu lors du congrès du Teil (voir page 16).

Chacun devrait pouvoir ainsi apporter sa contribution à ce devoir de mémoire.

Jacques DUMAS

N° 71 SOMMAIRE

Septembre 2014

1

Organigramme OA et SAGA
Adresses et Service d'Entraide

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 Courrier - opération notaires
- 5/7 Auprès de mon arbre : "Au pays des ancêtres"
- 8/9 Lieux de sépulture à Saint-Cyr
- 10 Conrad KILLIAN
- 11 Baron Louis Barthélemy Gustave FORNIER de CLAUSSONNE
- 12/13 Visite de la bibliothèque ancienne du Grand Séminaire de Viviers
- 14 Bouteille à la mer, annonce

Pas de cahier central...

- 15 Remise de registres - Le site Internet Mémoire des Hommes
- 16/19 Congrès d'été au Teil
- 20/21 Chroniques de mon village : Champagne
- 22/23 Visite de 3 sites lors du congrès du Teil
- 24/25 Entretiens SAGA : Maryline BLANC
- 26 Le site Internet Mémoire des Hommes

27

Modalité de prêt des Registres
Recommandations pour libellés
de la rubrique "La bouteille à la mer"

Le mot du Président



Exercice habituel, la rédaction du mot du Président oblige son auteur à réfléchir sur le sujet dont il va entretenir et ayant trait à la généalogie.

Le premier constat que l'on peut faire sur la pratique de notre passe-temps favori se rapporte aux rapides évolutions de nos méthodes de recherches. Elles sont actuellement essentiellement axées sur les consultations gratuites en ligne, des sites des archives départementales. Les diverses données, depuis les actes d'état civil des registres catholiques, protestants, et de l'Etat-civil moderne jusqu'en 1902, et plus dans certains départements, jusqu'aux mises en ligne progressives des actes des notaires, permettent aux internautes d'effectuer à domicile la presque totalité de leurs recherches. Très souvent, ce travail effectué par les bénévoles de notre association, dans le seul but d'aider et de faciliter les recherches de nos adhérents, a été offert gratuitement aux Archives Départementales. Dans ces conditions, que faudrait-il faire pour inciter les chercheurs à venir rejoindre notre association ?

Outre la priorité de terminer les nombreux travaux entrepris, vos administrateurs ont, bien sûr, des pistes pour préparer l'avenir ; mais nous souhaiterions aussi connaître vos attentes, afin de savoir dans quelles directions nous de-

vrions orienter nos actions futures, et mieux cibler nos activités, pour vous aider dans vos recherches. C'est tous ensemble, en fonction de vos suggestions, que nous déciderons de nos projets.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre appel et à nous faire part de vos idées, soit par Email, soit par courrier.

Autre question : comment promouvoir et favoriser la pratique de la généalogie auprès d'un plus large public, et surtout des jeunes générations ?

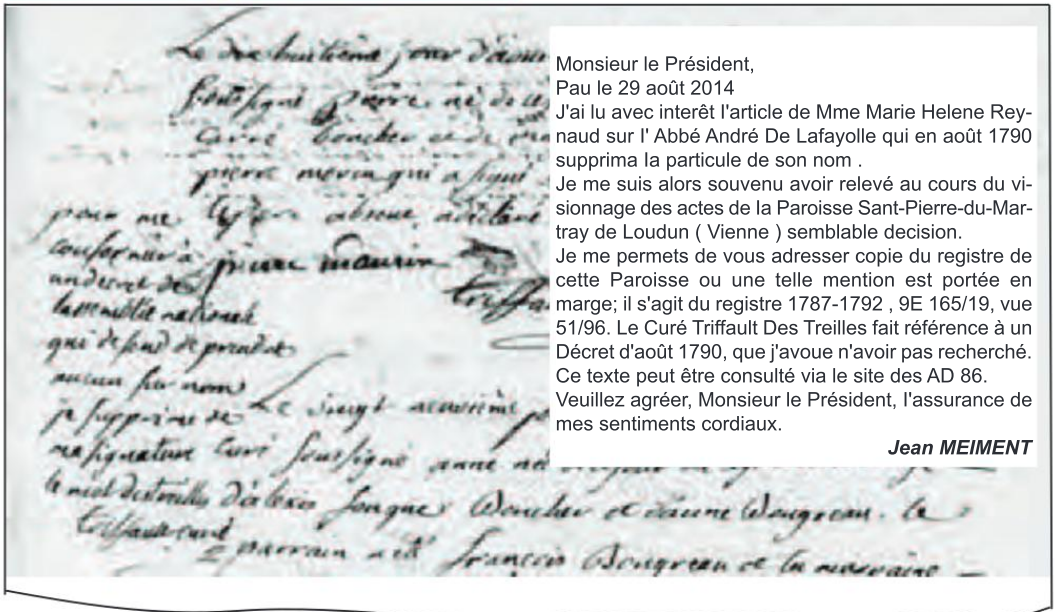
Eveiller leur intérêt et leur curiosité doit être aussi une autre de nos préoccupations.

Les nombreuses participations de nos bénévoles aux divers rassemblements ou conférences généalogiques, sont malgré tout insuffisantes pour approcher un plus grand nombre de personnes intéressées par la généalogie.

Pour cela aussi, votre aide à tous sera nécessaire, et nous comptons sur vous tous pour faire connaître notre association auprès de vos parents et amis et susciter ainsi de nouvelles adhésions. Par exemple, d'éventuelles actions de parrainages pourraient être prévues.

Merci à toutes et à tous pour votre implication dans le fonctionnement de votre association.

Henri SEVENIER



Monsieur le Président,
 Pau le 29 août 2014
 J'ai lu avec intérêt l'article de Mme Marie Helene Reynaud sur l' Abbé André De Lafayolle qui en août 1790 supprima la particule de son nom .
 Je me suis alors souvenu avoir relevé au cours du visionnage des actes de la Paroisse Saint-Pierre-du-Martray de Loudun (Vienne) semblable décision.
 Je me permets de vous adresser copie du registre de cette Paroisse ou une telle mention est portée en marge; il s'agit du registre 1787-1792 , 9E 165/19, vue 51/96. Le Curé Triffault Des Treilles fait référence à un Décret d'août 1790, que j'avoue n'avoir pas recherché. Ce texte peut être consulté via le site des AD 86.
 Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Jean MEIMENT

Le Hameau de la Chava – Saint-Romain-de-Lerps

Mademoiselle Charlotte Joséphe De Josserand de la Garde fille de feu Gabriel De Josserand de la Garde, Sieur Des Fons, capitaine de cavalerie et de Madame Françoise Des Mazet , de la Chava, avait deux sœurs :

- Magdeleine de Josserand de la Garde décédée le 11/11/1784 à Saint-Péray.
- Marguerite De Josserand de la Garde, habitait Saint-Péray. Dans un acte reçu par M^e Rivoire, notaire à Tournon le 29 juin 1790, contenant vente par Mademoiselle Marguerite De la Garde à Jean Jacques Ponton, fils de Antoine Ponton et Jeanne Chomier, du domaine appelé «La Chava», situé dans les communes de Saint-Romain-de-l'Air et Saint-Péray, il est dit que l'acte est passé à Tournon dans l'hôtel dudit seigneur De Jansac, il habitait dans cette ville à cette époque, et il y est mort le 16 janvier 1809.

Les trois sœurs avaient hérité d'un oncle, le Comte de Gessan, chambellan du duc d'Orléans.

Par acte reçu chez M^e Bonchamp, notaire à Paris en 1777, M. De Jansac, toucha de ce chef, une somme de 99 000 livres

Elles avaient hérité encore d'un autre oncle, M. De Galbert, gouverneur de Dresde, qui laisse pour exécuteur testamentaire le marquis de Bellegarde, auquel M. De Jansac donne quittance de 19 800 livres pour solde de la part revenant à sa femme

Après la vente qu'il fit de la terre et du château de Châteaouble (Dauphiné), le marquis De Jansac vint habiter Valence puis Tournon.

Théodore PASCAL

Ref : Extrait de la Revue du Vivarais 1906

OPERATION NOTAIRES



*A ce jour,
 1 082 100 photos, 2500 registres dont
 1300 registres analysés, 130 notaires terminés
 340 000 actes analysés, soit 25 000 mariages, 28 000 testaments/donations, 20 000 quittances de dot...*

Sachant que ce sont les registres qui nous attendent, je renouvelle mon appel pour des RENFORTS pour nos prises de vues aux AD. Me joindre à l'adresse Email ci-dessous, ou bien complétez le bulletin inclus dans les pages bleues du numéro 62.

jbergmail-notaires@yahoo.fr



Au pays des ancêtres (suite)

CHAPITRE III LE NEZ CREUX SUR LA TRACE DES MIGRATIONS FAMILIALES

Parti, à la Saint Pacôme de l'An de disgrâce 2012, en quête de mes ancêtres, je cherchais donc les VARENNE carrément au Nord. J'eus la chance de découvrir assez vite l'ancrage ardéchois à CHOMÉRAC. Je remontai alors, pas à pas, avec les difficultés que j'ai dites, la côte jusqu'à ROCHESSAUVÉ.

Détail piquant, je réalise que les grands parents de mes parents vivaient à quelques lieues de distance à vol d'oiseau. Mes parents, eux, se rencontrèrent à plus de huit cents kilomètres de là, dans le Nord ! Ils se marièrent, tout de même à VALS-LES-BAINS, le 23 avril 1930.

« Le 22 avril 1686 dans l'église de St Michel de Rochesauve a este beny le mariage de dantre pierre varenne de anne chanala en presence de pierre monteix, simeon chanala, pierre chambeaud soub-signés et alexandre chautard illiterez ».

Cet acte, le plus ancien concernant ma lignée, sera-t-il l'oméga de ma quête ?

Fin août 2012, ce mur, peut-être à jamais infranchissable, m'obsédait ; je noircissais quelques feuillettes, point trop remplis d'erreurs, que j'intitulai : « Le mystère des origines : L'HYPOTHÈSE MIGRATOIRE » et dont voici la conclusion : « Ce VARENE de base, on peut l'imaginer famélique, célibataire, de Haute-Loire, protestant, se mettant au service d'un noble local ... »

Confirmant le diagnostic de Trouble Obsessionnel Compulsif, le 13 novembre 2012, je produisis une nouvelle réflexion, après m'être relevé dans la nuit pour finir de lire l'article déterminant : « La traversée des Cévennes par César ». J'ai intitulé ce nouveau morceau de bravoure : « DOCTUS CUM LIBRO », c'était plus court et ça faisait savant ! L'introduction tenait la route, la voici : « *L'hypothèse migratoire* dirigea mes recherches vers la RPR : bingo ! Susanne, Anibal et Pierre, les premiers *démasqués* étaient bien des *Parpaillots*. De plus, ils risquaient bien d'être frères et sœurs au vu des parrainages et présences croisés lors des baptêmes et mariages. »

Pour le reste, à exploration passionnante, maigre récolte, non insensée, cependant. L'homme n'était plus famélique mais marchand de drap, et si célibataire, il débouchait sur les pentes du Coiron, il le devait aux Jeux de l'Amour et du Hasard !

Après la « TROISIÈME COGITATION AVANT INSINUATIONS », de mars 2013, les pistes se brouillent car si « Cela ressemble à une famille bourgeoise de drapiers qui a des liens dans le Coiron et en Boutières », demeurent « Inconnus aussi les lieux de baptême de cette fratrie, est-ce en Boutières, en Haute-Loire ? Les deux sont plausibles comme l'est l'hypothèse selon laquelle les parents VARENNE seraient demeurés sur place « à la maison-mère » ; si c'est en Boutières, cela n'enlève rien à une émigration précédente venue de Haute-Loire. »

Quel acte fournira la clef ? celui d'un tabellion ou d'un Pasteur ; le trouverai-je ?

Est-il d'ailleurs si important de remonter encore, alors que déjà abondent tant de destins ? Est-il besoin de dupliquer jusqu'à la nuit primitive, l'amour, la faim, ... les guerres... ? A l'occasion, je déborderais volontiers de ma famille pour illustrer toutes ces facettes car je n'ai pas le droit de vous laisser ignorer ces autres, nos frères.

De toute cette mémoire explorée, avec une empathie sans cesse croissante, va maintenant sortir l'individu. Individu dénommé ou individu lambda, c'est égal, pris en un lieu et un temps précis. Ce qui m'a envahi tout au long de cette recherche c'est la puissance de l'appartenance à l'espèce et, souvent allant de pair, *le sentiment tragique de la vie* dont parlait UNAMUNO.

Autant dire que l'ordre de présentation qui suit a tout de l'arbitraire, le système causal classique est si pauvre pour parler de l'Homme.

L'AMOUR

Nous sommes en 1928. Paulette CONDAT, demoiselle des Postes à Seclin, était grippée et alitée, Maria BAILLY qui lui rendait visite lui dit à peu près : « le jeune lieutenant si réservé, ne te voyant pas au guichet, a demandé de tes nouvelles, je lui ai dit que tu étais grippée, il m'a chargé de te transmettre ses vœux de prompt rétablissement. »

Le jeune lieutenant s'appelait Louis VARENNE, Maria épousa Lucien LABESSE, un instituteur, peut-être parce qu'un jour Paulette lui avait dit au guichet « tiens, Maria, ce monsieur est un *pays* à toi », ils étaient tous deux du Berry. Maria devint plus tard ma douce marraine.

Il y avait une troisième demoiselle des Postes, Henriette CHARRASSE, qui venait de l'Allier ; mon frère, Jean-Marie épousera sa seconde fille en 1958, Adèle HAVEZ.

Quel hasard semblable scella le mariage de Marie Louise MAZE avec mon grand-père François CONDAT ? La mère de Marie avait pourtant bien dit « j'aurais dix filles, un gendarme m'en demanderait une, je ne la lui donnerais pas. » Hélas, elle n'avait qu'une fille, et mon grand-père était gendarme. La mariée était jeune, 21 ans, et ses témoins sérieux, un notaire et un greffier de Paix ! (Antraigues le 25 novembre 1902, acte n°13 – vues 16 et 17)

Qui mieux que ma grand-mère Antoinette BOUVANT pourrait parler de l'Amour, de ses joies et de ses peines ? abandonnée par sa mère, mère malgré elle, épouse deux fois malheureuse.

Avec mes grands-parents s'arrête la tradition orale. Avant eux, que de conjectures puisqu'il ne reste que la froide mémoire du papier !

C'en est fini de l'histoire des premières rencontres, seule l'imagination peut voir deux êtres inclinant l'un vers l'autre. Certaines unions pourront rentrer dans des logiques de lieux, de professions, d'événements, d'autres demeureront à jamais mystérieuses.

Parcourons les actes de famille.

A grands traits, au début des périodes découvertes, ce qui domine c'est une forte endogamie, comme partout en France. On se marie entre soi à Sayat, comme à Antraigues où cependant l'aire de rencontre s'élargit aux communes environnantes –Asperjoc, Ge-

nestelle , ... - Puis, au XIX^e siècle, le pays se met en mouvement, nous verrons plus loin, le travailleur quérir une tâche de place en place. Alors, on fait sa cour là où l'on se trouve ; c'est ce qui est apparu, plus que d'épouser une promise restée au pays.

Le 25 novembre 1874, Claude BOUVANT, âgé de 28 ans, décoré de la médaille militaire, sabotier, né à Trévoux, et demeurant à Dijon, épouse Esther Bénigne NAVOILLON, âgée de 20 ans, sans profession, née à Longecourt (commune depuis réunie et devenue Longecourt-en-Plaine dans la Côte d'Or) et demeurant à Dijon.

Le 8 août 1863, Louis VARENNE, âgé de 32 ans domestique domicilié à Crémieu né à Chomérac, épouse Marie Anne MILLET-PLUMET, dite Félicie âgée de 23 ans, fille de Christophe ... propriétaire cultivateur domicilié à la vraie Croix, sur Crémieu.

Dans les contes de fées, la bergère épouse le prince, ici, on se marie dans son milieu, *travailleur de terre, journalier, mesnager*... C'est net chez les BOUVANT et les CONDAT ; chez ces derniers j'ai observé une branche *riche* ou supposée telle, c'est celle des tisserands, et une branche *pauvre* des simples cultivateurs à laquelle j'appartiens.

Il semble que les VARENNE aient bien commencé, Pierre est drapier (PRP 09-5 vue 245), sa sœur Susanne épouse un drapier : Alexandre CHAUTARD (PRP 17 vue 407), tout porte à croire que leur père était lui-même drapier. Jacques et Louis, les fils de Pierre et d'Anne CHANALAC, se marient, la même année 1723, à Ajoux. Le milieu est de tisserands et de drapiers : la transcription faite par Alain ESTÉOULE sur « ... tisserands du mandement d'Ajoux en 1644 » (Origines Ardéchoises n°65) relève un Louis ESTIOULE de Lavastret; Anne ESTIOULE, une des deux mariées de 1723, est aussi de Lavastret (Commune d'AJOUX).

Guerres de Religion ou effet de la simple prolifération, les VARENNE, pour la plupart, redeviennent, à leur tour, travailleurs de terre. Ils se marient à Alissas, Jean-Pierre en 1720 (BMS vue 290) puis son cadet, René en 1726 (BMS vues 53/4) ; aussi à Chomérac comme Antoine en 1766 (BMS vue 46). Avec ces exemples, on retrouve l'endogamie d'aire géographique. Un peu de mauvais esprit me donne à penser que la qualité des terrains, leur exposition, poussaient mes ancêtres à regarder vers le bas du Coiron plus que vers les terrasses de Peyregrosse ou de Vernatelle !

Et lorsque la mort fauchait jeune, les femmes après l'enfantement, l'homme se remariait, souvent au plus vite, ainsi de Pierre CONDAT qui épouse en secondes noces Jeanne AMIEL le 12 septembre 1842 ; sa première femme, Marie FAYE, était morte le 21 avril, elle avait mis au monde Gabriel le 4 février.

Amour toujours !

Des baptêmes d'enfants de l'Amour émaille les paroissiaux, qu'ils soient catholiques ou protestants ; la nature nous a tous créés égaux ! Si, en certains lieux élevés et inspirés, souffle l'Esprit, il devait aussi souffler autre chose à Frayssenet : entre le 9 octobre 1700 et le 5 janvier 1703, soit vingt-six mois, pas moins de cinq enfants naturels nés dans ce petit village !

Comment, ici, ne pas rappeler cette histoire que racontait ma mère en souriant : « une fille de la montagne, peut-être un peu simple, en tout cas assez naïve, est enceinte ; elle va trouver le docteur BRESSOT de Vals, et lui assure : « mais Docteur, je ne l'ai fait qu'une fois », alors le médecin de dire : « Mademoiselle, une fois suffit, quand c'est bien fait ! » »

Dieu merci ! la famille a, également, sa pécheresse, bien nommée : « Landegrace mil sept cens quarante sept et le vingt sixième jour du mois de septembre à été baptisé René fils naturel a Magdeleine VARENE, ... » (BMS Alissas vue 260).

1708, Alexandre MAZEL et ses Camisards vont bientôt perdre la partie, le passage des militaires du roi, après l'avoir fait couler, n'aura pas manqué de renouveler le sang : « Jean... fils naturel et

non légitime au nommé Saint Laurens soldat dans le régiment D'aphin infanterie et à rachel gamonet » (BMS Alissas vue 202)

LA FAÏM

Pour tous les parents, recherchés et trouvés, je ne crois pas qu'aucun fut jamais ce pauvre *mandiant* mort dans la grange ou cette pauvre médiante morte au bord du chemin. Pour autant, l'appel de leurs professions témoigne de la précarité de leurs existences et de sa sobriété. Se nourrir et nourrir leurs enfants, les amenèrent souvent à voyager.

Au village de mon père, les recensements de 1929 et 1936 font apparaître des chefs de familles espagnols ou italiens ; il s'agit là de bras venus pour les vendanges et qui, après quelques saisons, se sont mariés sur place. La descendance d'Antoinette BOUVANT, par Julie, est éloquent sur ce point. La faim pourvoyeuse de maris, la guerre aussi, puisque *Fifine* "épouse" un FTP espagnol.

Antoinette, elle-même, avec ses maris, voyagera beaucoup pour survivre. Elle connaît son premier mari à Saint-Nazaire, il est tailleur de pierres, c'est Auguste Vincent VARENNE. Ce dernier, né à Crémieu, a du travailler avec ses oncles Antoine et Charles dans les carrières de Chomérac avant d'aller se mettre au service de la société qui exploite les veines de marbre de Saint-Nazaire ; avant de perdre sa trace, je crois qu'il fut marbrier au cimetière de La Guillotière à Lyon. Là, pour faire bouillir la marmite, Mémé fait des ménages, avant de retourner au village.

Avec celui qui deviendra son second mari, Antoinette s'en va tenir une épicerie à Lille avant de revenir une nouvelle fois au Village.

A lire, avec attention, les lapidaires notes manuscrites de son fils, tous les actes d'état-civil qui la touchent, les confidences de ma tante Brigitte, je m'incline avec un profond respect devant elle.

Avait-elle, pourtant, déjà voyagé avec son père Claude BOUVANT !

En 1875, lorsqu'Antoinette naît, Claude, parti de Trévoux, est sabotier à Dijon. Trois ans plus tard, il se sera essayé au métier de marchand de vin, avant de redevenir sabotier. En 1884, à Sens, il n'est plus qu'ouvrier galochier, puis, en 1885, à nouveau galochier. Après cette date, son frère lui dit de venir à Saint-Nazaire où il possède des bois pour fabriquer des sabots.

Aux contraintes et vicissitudes qui ressortent de ces quelques exemples, on peut mettre en parallèle celles d'un qui ne quitta jamais sa région mais vécut, in concreto, la Révolution Industrielle du XIX^e siècle.

Lorsqu'il se marie, en 1824, Antoine VARENNE 1796-1870, est cultivateur à Chomérac, comme son père et son grand-père, autres Antoine. En 1870, à Privas, son acte de décès porte *ouvrier mineur* et, en 1863, au mariage de son fils Louis, il est mentionné pour lui et son épouse : *employés à la Compagnie de l'Horme*. Antoine devint mineur sur le tard, il était né en 1796, or les recherches sur le minéral de fer de Privas débutent en 1837 et la production en 1843. Dans des documents pédagogiques du collège de Ventadour figure une carte postale du début du XX^e siècle intitulée « Mine de l'Horme » et un encadré explique que les maîtres de forges stéphanois et de gros financiers ont investi dans ces mines et transformèrent le minéral dans les hauts fourneaux de La Voulte et du Pouzin.

Nota 1 : La naissance et les avatars de la Compagnie de l'Horme sont un vrai feuilleton qui se termine pour l'heure chez A.B.B. [Jean-Marie, mon frère, avait fait un stage de l'ECAM à la CEM (place de la Buire à Lyon) - ex 'Compagnie de la Buire'-].

2 : si Jeanne, épouse d'Antoine était également 'employée', à quel poste était-ce ?

3 : La voie de chemin de fer Privas – La Voulte sur Rhône – Le Pouzin fut créée en 1862 pour assurer le charroi du

minerai dans un sens et celui de charbon et de matériaux dans l'autre.

Les paysans hauts-savoyards n'étaient pas moins contraints que les autres. Anna BOGUET se souvenait de la faim à la ferme de ses parents et d'avoir gobé des œufs en cachette. Aînée de la famille, lorsqu'elle eut élevé les petits, elle *alla à maître* ; ce fut chez un oncle qui tenait une brasserie à Paris. Partie, à dix-huit ans, avec un maigre trousseau, elle ouvrira seule, plus tard, une des brasseries les plus en vue d'Annecy.

La famine de 1709

En Lannée 1709 les gelées de hivier ont été sy Rudes et de sy longue durée que tous les bleds ont été gelés dans la terre de sorte qu'on a été obligé de résémer des grains de mars dans les terres qui avant hivier avoient été ensemencées La perte des bleds a été suivie de celle des arbres tant noyers que chataniers et generalement de tous les oliviers et dum grand nombre de Bestiaux Je ne dis rien des vignes parceque leur perte napas esté generale quoyque quelle ait été tres Considerable dans les Cantons De Ces pertes esté venue une extreme cherté qui a esté generale presque dans toute l'europa Delà est encore venue une disette universelle . La providance veux à cepandant Donné une grosse recolte D'orge à ceux qui en avoient semé. fait ce Dernier Juillet 1709 Cornut prieur cure D alissas et Dept (BMS Alissas 1654-1720 vue 152)

A peine un mois plus tard, le curé Cornut écrit : « magdeleine Bernard De la paroisse de Genestelle pauvre mandiante morte le 11e 9bre 1709, a été enterrée le 12 DUSD mois agée D'environ 44 ans... », puis au début de l'année suivante : « Marie pignon pauvre mandiante De la paroisse de genestelle, agée d'environ 16 ans morte le huitième janvier mil sept cens Dix, a été enterrée ... » (BMS Alissas vues 210 et 212)

Un peu plus haut dans le Coiron : « le 7e xbre 1709 un pauvre homme trouvé mort auprès de mercoyrol qui sellon l'apparence était agé denviron soixante ans et qu'on a dit estre de la parroyse ducler près daubenas » (BMS Saint Pierre la Roche v 120)

Certains survécurent, comme Antoinette SOUBEYRAN qui, en 1737, âgée d'environ 103 ans, fut enterrée par le même Cornut.

LA POLITIQUE

A examiner la politique comme source de mouvement, de migration, il faut opposer le citoyen au sujet.

Citoyens, le furent Pierre VARENNE et Annet BOUVANT ; l'un au Troisième Bataillon des Volontaires de l'Ain, l'autre au Troisième Bataillon des Volontaires de l'Ardèche, ils parcoururent la France, et pour Pierre, peut-être l'Europe jusqu'à 1815, mais là, il était hélas, redevenu sujet.

Qu'il est glorieux de lire « Du Vingt un Brumaire L'an onze de L'ère républicaine... a déclaré qu'andré (Anet) Bouvant père est cela fait pour être actuellement au Service de la république... » ! Qu'il est triste de ne savoir où repose l'ex-soldat de l'An II Pierre VARENNE !

Sujet, Annet l'est redevenu en 1817 lorsqu'il va en prison. Quelle drôle d'idée tout de même d'avoir invoqué le nom de l'usurpateur, lui qui n'a pas combattu sous Napoléon ; fallait-il que le régime fut honni et la misère grande !

Condanné à *Algérie plus* en 1852, le sujet Louis VARENNE fut transporté pour 10 ans au moins. Ce qu'il vécut là-bas, j'espère en trouver trace, un jour.

LA GUERRE

Les plus lointaines traces de la guerre dans les familles de mes ancêtres sont celles de la Guerre de 1870. Elles ont surtout la forme de médaille militaire mentionnée dans des actes d'état-civil. Mais il est une transmission orale qui m'est chère, puisqu'à elle seule, elle justifierait l'expression « encore un que les prussiens n'auront pas ! ». Mon grand-père François CONDAT me racontait que « son père, Antoine, blessé et prisonnier desdits prussiens, fouil-

lait avec sa canne les poubelles de l'hôpital pour trouver quelque nourriture, lorsqu'un officier teutonique lui botta le cul si violemment qu'il l'expédia dans des détritux ».

1914-1918 élague sans pitié les branches des ancêtres avec ses premiers morts pour la France. Camille LYARD en est revenu, François CONDAT aussi qui se souvenait des hommes perdant la raison sous la mitraille ou lors des pillonnages.

1939-1945 : Albert MAZE, mon parrain, démobilisé, rentre en loques alors que tout le monde pillait les magasins éventrés ; Alexandre TISON, mon oncle, au maquis du Bousquet d'Orb ; nos pères résistant - lorsque, entre autres, Camille photographie les fusillés de Vieugy, il risque le même sort -.

LA RELIGION

Qui a fait le zouave à Rome ? Antoine CONDAT. J'ai son attestation de soldat du pape, c'est futile d'autant que ladite « Médaille instituée par sa Sainteté le Pape » n'emporte aucune indulgence pour les péchés de ses descendants. Dommage !

Mis à part ce cas, qui, pour être probant, mériterait plus ample informé, je n'ai décelé aucun fanatisme chez mes ancêtres, voire, au contraire, une certaine distance ! Je ne tiens qu'un exemple de celle-ci, mais il est magnifique. Ma grand-mère Antoinette avait fait dire des messes pour le salut de l'âme de cet assoiffé d'Auguste Vincent ; après l'office, elle va trouver le curé dans sa sacristie pour lui faire reproche de n'avoir pas célébré la messe pour son seul mari comme convenu... « Mais mère BOUVANT, il n'y a que la foi qui sauve ! » « Et les jambes pour courir, Monsieur le Curé » lui rétorqua-t-elle en se retirant sans un mot de plus.

Cette tranquille assurance, un VARENNE protestant, ne l'eut pas reniée. Mais avant moi, à quelle génération est-il fallu remonter pour en trouver un qui sût encore cette appartenance ?

Fruit des Guerres de Religion puis des dragonnades, les abjurations de l'hérésie de Calvin n'ont pas cessé au cours du XVII^e siècle.

Avant même l'Edit de Révocation, le 18 octobre, commence le *vingt-neuf septembre mil six cent huitante cinq*, à Alissas, une grande vague d'abjurations retranscrites sur ... vingt feuillets. (BMS Alissas vues 25 à 44). A peine moins d'impatience à Chomérac où l'on abjure dès les onzième, douzième jours du mois d'octobre pour remplir plus de ... trente feuillets jusqu'en décembre. (BMS Chomérac 1681-1707 vues 48 à 80/81) Ici, comme ailleurs, on ne sera pas quitte de sitôt et les grandes formules d'abjuration réapparaîtront ! *Noble francois Mercure Sr de Rochessauve Dud lieu de Rochessauve et Sr Alexandre du benefice, docteur*, font partie, pour anticiper la formule, des premières chartes... (vue 57). Il y aura cependant un ROCHESSAUVE qui demeurera ferme dans sa foi réformée et restera suspect au pouvoir royal jusqu'à sa mort sur ses terres ; cherchez-le dans mes notes. Pour les autres, tous les autres, dont les miens, j'ai immédiatement pensé en les voyant passer, sains et saufs, des RPR aux BMS, à ce mot de Montaigne : « je défendrai ceci jusqu'au feu, exclusivement ».

Précampagne présidentielle oblige, Nicolas SARKOZY, en visite au musée du Désert le 4 octobre 2011, aura cette belle formule : « Le don des protestants à la France c'est la liberté de conscience. »

Sont-ils venus, eux aussi, à résipiscence « *Ce jourdhuy 27e 8bre 1727 jean Arnaud originaire du lieu d'alissas et Anne Cordet sous-signée venus d'allemaigne se disants mariés mais n'ayant pas pu avoir le contrat de leur mariage ils ont de nouveau et en notre présence ratifié leur mariage...* » ou bien ont-ils jugés que « deux précautions valent mieux qu'une » ? On aura remarqué que la dame savait signer. (BMS Alissas vue 61)

A suivre...

Philippe VARENNE

LES LIEUX DE SÉPULTURES À SAINT-CYR

Nous connaissons tous le cimetière du village, mais nous ignorons bien souvent qu'il n'a pas toujours été aux confins Sud-Ouest de Saint-Cyr. Des découvertes archéologiques datant du IV^e ou V^e siècle de notre ère, sur le site de Barzieux ont mis à jour des sépultures en 1955. Celles-ci ont été ramenées dans l'actuel cimetière. Le cimetière a pendant longtemps été situé devant l'église du village. Celui-ci étant réservé aux catholiques, quelques personnes de religion protestante ont pu être enterrées dans leurs propriétés. Citons, par exemple, Joseph POLY (1848-1916), originaire de Vanoosc qui avait été enterré dans son jardin. Les églises ont aussi été utilisées comme lieu de sépultures. Nous savons par exemple qu'André DUBOST (1690-1770), curé de la paroisse de Saint-Cyr (1753-1770) a été enterré dans l'église du village. Enfin, le Campo Santo est également un lieu de sépultures, puisque outre le Chanoine Louis COURTY (1795-1865) qui a fait ériger le monument, François BOISSONNET¹ (1790-1872) et son épouse Rose ESCOFFIER² (1806-1872) sont également enterrés aux portes de notre église.

Nous nous attacherons tout particulièrement aux deux cimetières de la commune que sont l'ancien, situé autour de l'église et l'actuel, aux abords du village.

L'ancien cimetière

Dans l'antiquité, on redoute le voisinage des morts. Les cimetières sont placés hors des villages. Cette tendance s'inverse au Moyen Age : le lieu qui enferme les sépultures devient primordial, le monument secondaire. Ainsi, jusqu'au XVII^e siècle, le cimetière entoure l'église et parfois se confond avec elle. On enterre dans l'église, contre ses murs et tout autour.

Mais à partir du XVII^e et surtout du XVIII^e siècle, l'Eglise et l'Etat s'emploient à éloigner les morts des églises et à retirer les cimetières des villages.

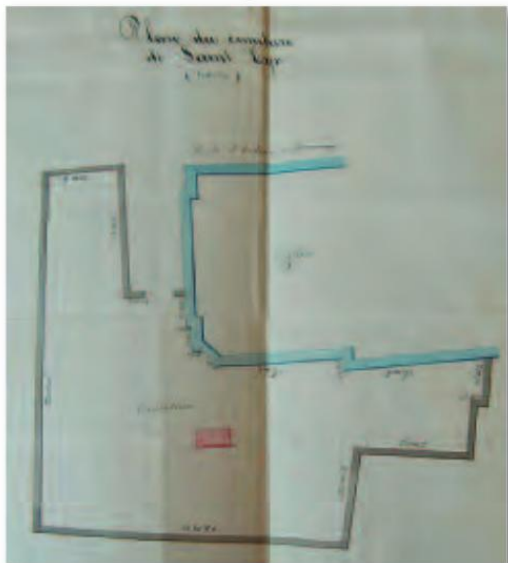
Bien qu'existant vraisemblablement avant cette date, la première mention faite du cimetière de Saint-Cyr qui se situait donc près de l'église, date du 15 octobre 1697³, dans les registres paroissiaux.

La première enquête qui porte sur l'ancien cimetière de

Commentaires sur la nature du terrain et la salubrité des lieux

"Le village de Saint-Cyr, chef lieu est composé de quarante quatre groupes de maisons habitées, divisées en petits groupes de quatre ou plus, épars sur un espace de nonante mil pas carré, situé sur un terrain élevé dont le sol est partout graniteux, ayant à peine en profondeur huit pouces de terre cultivable sur un fond très dur parsemé de rochers graniteux, n'y glaise, n'y argile, n'y marais dans les environs, si peu d'eau que tous les étés l'on en trouve à peine pour les hommes et les bestiaux, de sorte que l'air est très sain et de mémoire d'homme on y a éprouvé aucune épidémie."

Saint-Cyr date du 17 vendémiaire an XIII (8 Octobre 1804). Le maire de la commune, M. VOLOZAN confirme que la population est de 365 habitants et que la moyenne est de 9 décès par an. Les fosses sont séparées de 3 pieds⁴ de toute part, alors que la largeur des fosses est de 2 pieds et demi et la profondeur de 4 pieds pour recouvrir les corps. Le renouvellement se fait tous les cinq ans.



En 1824, l'administration interroge à nouveau le premier magistrat de la commune afin de savoir si le cimetière qui jouxte l'église doit être déplacé. Dans ce document nous apprenons qu'il est clos de murs de pierres sèches de 5 pieds de haut et qu'ils auraient été bâtis 25 à 30 ans avant. Dans ce questionnaire, l'objectif est de savoir quel serait le coût de réalisation d'un nouveau lieu de sépultures en dehors du village. Le terrain envisagé se situe à 150/200 mètres des maisons habitées, mais est la propriété d'un particulier qui ne semble pas disposer à vendre. Le coût d'achat du terrain est malgré tout estimé à 3 ou 400 francs, auxquels il conviendra d'ajouter le coût de réalisation d'un mur d'enceinte de 100 à 120 toises⁵, ainsi que les frais de plan et d'expertise pour 50 à 60 F.

Le Maire, Monsieur Frédéric De SORAS, insiste également sur la nécessité de réaliser des travaux urgents afin de rénover la toiture de l'église dont la voûte est très endommagée, avant d'envisager tout déplacement coûteux du lieu de sépultures.

En 1855, la vente d'une concession à M. François ESCOFFIER rapporte 200 francs à la commune. Cette somme sera utilisée pour la rénovation du cimetière. L'année suivante, le maire, confirme que la population de Saint-Cyr et de Colombier-le-Cardinal est de 800 âmes et que la moyenne annuelle des décès est de 13. C'est également cette même

année, qu'en application de l'ordonnance royale du 6 décembre 1843, le conseil municipal met en place des concessions de terrains.

Le prix des concessions perpétuelles est fixé à 50 F le m².
Le prix des concessions trentenaires est fixé à 30 F le m².
Le prix des concessions temporaires est fixé à 20 F le m².
Les concessions trentenaires sont renouvelables indéfiniment, à l'expiration de chaque période de 30 ans. Le présent règlement prévoit également que toute translation nouvelle du cimetière devra se faire aux frais de la commune, pour le creusement et le transport des restes. Toute dépense de pompes funèbres restant à la charge des familles. Les concessions sont à payer pour les 2/3 à la commune et pour le reste au bureau de bienfaisance ou à l'hospice.

Le nouveau cimetière

En 1884, après avoir repoussé à plusieurs reprises les échéances, le conseil municipal de Saint-Cyr vote en faveur de l'acquisition d'un terrain en vue de construire le nouveau cimetière de la commune au lieu dit le Béchet. Après une enquête publique menée par M. CESSIEUX Paul, maire d'Andance nommé commissaire enquêteur par le Préfet de l'Ardeche, et au vue de l'absence de déclarations favorables ou défavorables au projet, il est décidé de procéder à l'achat dudit terrain.

Ainsi, le 7 Avril 1885, devant Maître Charles DUFOUR, notaire d'Annonay, Madame Thérèse LAMBERT⁶, religieuse célibataire de l'ordre du Sacré Cœur, demeurant à Secheras vend un terrain de 2 206 m² situé au lieu dit le Béchet⁷. Thérèse LAMBERT avait héritée de ce terrain de ses parents Joseph et Euphroisie CHOMEL, cultivateurs au lieu dit de Morel.

Le prix de la transaction de 1 230 F initialement discuté est ramené à 1 180 F, afin de tenir compte de la demande de l'ex-propriétaire du terrain qui souhaite obtenir une concession à perpétuité pour elle et sa famille.

Le conseil municipal se prononce ensuite pour le traitement de gré à gré⁸ pour les travaux nécessaires à la réalisation du nouveau cimetière, à savoir : le mur d'enceinte, le portail, les fouilles et le défoncement du terrain. M. BORIONNE architecte a estimé le montant des travaux à 3 296,90 F. Le

Préfet d'alors refuse qu'un accord de gré à gré puisse être mené pour une somme supérieur à 3 000 F.

Henri REY⁹, résidant rue de la voûte à Saint-Cyr, ainsi que Jean-Baptiste BLACHIER¹⁰, sont choisis pour réaliser les travaux du cimetière qui se décomposent comme suit :

• Maçonnerie	2 126,40 F
• Pierre de taille de Chomérac et 2 croix en pierre	355,29 F
• Portail ¹¹ en fer à l'entrée	352,80 F
• Serrure de sûreté	12,00 F
• Début du défoncement	10,31 F
• Honoraires de l'architecte (5% du total)	142,85 F

TOTAL 2 999,95 F

Compte tenu du refus du préfet que les travaux pour un montant supérieur à 3000 F soient réalisés de gré à gré, le défoncement du cimetière se fera en plusieurs étapes. Florentin GARNODIER, cultivateur à Signol, et Jean FAURE, cultivateur à l'Eterpas sont en charge de ces travaux. La partie Nord du cimetière est réalisée en 1885 au prix de 1,75 F le m² pour une profondeur de 5 pieds¹².

En 1887, la partie Sud du cimetière doit être défoncée. Le prix est alors fixé à 2 F le m² pour une profondeur de 5 pieds



et demi. A cette occasion, un rapport est dressé par Augustin Antoine SERVONNET géomètre à Chatinais (Annonay). Le volume restant à défoncer est estimé à 1396 m³, pour une longueur de 80 m, par une largeur de 9,36 m et une profondeur de 1,875 m. Les 20 premiers centimètres sont fait de terre végétale, alors que les suivants sont composés de terrain sablonneux, en grande partie granitique.

En novembre 1989, une extension de 1 500 m² est opérée dans le prolongement du nouveau cimetière devenu à nouveau trop petit. Son coût avait été de 290 650 F.

La Pierre de Chomérac

La pierre de Chomérac est un calcaire très compact, de tonalité gris-brun avec des nodules gris plus foncés. Elle permet d'obtenir un excellent poli. Cette pierre a notamment été utilisée pour réaliser la fontaine monumentale de Montélimar, le pont de Viviers ou les colonnes de la Basilique de Fourvière à Lyon.

- 1 - Donateur de la porte de l'église
- 2 - Décédé 3 jours après son mari.
- 3 - "Antoine COULAUD de Barlet : son corps fut mis en terre de lendemain dans le cimetière de Saint Cyr, présents Jacques SEGURET et Jean BRETON laboureur de Gagnaire." Signé DEMEURE Curé
- 4 - Pied : mesure de longueur de l'ancien régime = 32.5 cm
- 5 - Toise = 6 pieds, soit environ 1 m 95
- 6 - Sœur Dorothee en religion

- 7 - Parcelle 220 de la section B du cadastre
- 8 - Un marché de gré à gré qualifie un marché où les contreparties se connaissent et traitent l'ensemble des produits et instruments financiers qu'ils remplissent ou non les conditions d'accès aux autres marchés. Le marché de gré à gré est un marché sur mesure pour lequel tous les termes d'un contrat peuvent être négociés entre les parties. Le gré à gré qualifie une transaction enregistrée directement entre deux parties. Les opérations de gré à gré sont des

- transactions réalisées sur mesure entre les parties dans un cadre réglementaire plus souple que sur un marché organisé.
- 9 - Famille Rey, originaire de Quintenas, installée à Saint-Cyr, depuis le début du 19^e siècle et dont la profession était maçon de père en fils.
- 10 - Profession de maçon
- 11 - Poids du portail : 504 Kg à 70 F les 100 Kg.
- 12 - 5 pieds = 162 cm environ

Jean-Marc JEANIN, article paru dans le bulletin de l'association «Mémoires de Saint-Cyr»

CONRAD KILLIAN

François Théodore Conrad KILLIAN a eu des idées et il en a tiré, à l'intention des dirigeants français, des suggestions et recommandations qui n'ont, hélas ! pas été retenues.

François est né le 23 août 1898 au château des Sauvages, à Désaignes, dans une famille protestante. Son père Charles Wilfrid, natif de Schiltigheim (Alsace) a épousé le 11 juin 1894 à Nîmes Anna BOISSY d'ANGLAS et la famille s'est installée dans le château, propriété des BOISSY d'ANGLAS après la guerre de 1870. Conrad a eu deux soeurs Mathilde et Marguerite, et un frère Robert.

La lignée est doublement illustre puisque Anna, sa mère, est l'arrière-petite fille du Conventionnel François Antoine BOISSY d'ANGLAS né en 1756 à Saint-Jean-Chambre, et sa grand-mère paternelle est Emma Sophie Clémentine CUVIER, arrière-petite-fille de Pierre-Nicolas CUVIER, cousin germain du grand naturaliste Jean Léopold Nicolas Frédéric - dit Georges - CUVIER.

La branche KILLIAN n'est pas en reste puisque Wilfrid était un géologue réputé, professeur à l'université de Grenoble où il est mort en 1925 et Robert est devenu contre-amiral.

Conrad voulait faire l'Ecole Navale comme son frère mais, refusé pour raison de santé, il s'est tourné vers la voie tracée par son père, la géologie. Et c'est sur les conseils de ce dernier qu'il participe à une expédition dans le Hoggar au cours de laquelle il est le premier à pressentir la présence de pétrole. Les recherches qu'il effectue pendant des années et les certitudes qu'il accumule semblent ne pas intéresser Vincent AURIOL ni le maréchal JUIN. En revanche le maréchal LECLERC croit aux découvertes de Conrad qui, d'une part assure qu'il y a du pétrole à Hassi-Messaoud et, d'autre part propose, lors du partage des ex-colonies italiennes, d'annexer au Sahara français la région pétrolière du Fezzan qui venait d'être libérée par l'armée française. Le Fezzan, la Cyrénaïque et la Tripolitaine, constituent la Lybie. L'histoire lui a donné raison.

Le Général De GAULLE avait lui-même prêté attention aux nombreux courriers et dossiers envoyés par Conrad, mais toutes les notes ont fait finalement l'objet de classements sans suite accompagnés parfois de courtoises fins de non-recevoir, alors que Conrad ne demandait aucun des dédommagements auxquels il aurait eu droit du fait de ses trouvailles, allant même jusqu'à financer personnellement ses expéditions. Une offre de collaboration particulièrement appréciable, voire généreuse, venue du Canada, n'a pas été davantage retenue.

L'aventure laisse un goût amer car pendant ses pérégrinations sahariennes, Conrad a été victime d'une tentative d'empoisonnement, et son guide assassiné. Puis le maréchal LECLERC est mort le 28 novembre 1947, près d'Hassi-Messaoud, dans un accident d'avion inexplicable dans lequel, outre les 12 personnes embarquées, on a retrouvé un 13^{ème} corps non identifié et qui a curieusement disparu ensuite.

Enfin, et surtout, après avoir de peu échappé à une voiture qui avait foncé sur lui, le 29 avril 1950 Conrad a été retrouvé pendu à l'espagnolette de la fenêtre de la chambre qu'il occupait



à Grenoble. Espagnolette située à 1,20 m au-dessus du sol alors que lui-même mesurait près de 1,80 m ! Une mort difficilement compréhensible d'autant que son visage était tuméfié, ses poignets tailladés, le corps marqué de coupures. Mais surtout ses yeux étaient fermés alors que ceux d'un pendu restent grand ouverts. Vous le saviez, vous ? Moi, non... et apparemment je ne l'étais pas le seul.

L'enquête officielle a conclu au suicide.

Les grands bénéficiaires de ce désenchantement ont été les grandes entreprises pétrolières anglo-américaines. Le pétrole a un tempérament de feu et parfois une odeur de sang.

Conrad, mort célibataire, est inhumé avec sa famille au cimetière Saint-Roch de Grenoble. Son souvenir est évoqué au musée municipal de Désaignes

Daniel FERRADOU



Sources :
Wikipédia
Yves SALGUES : *L'or noir du Sahara*
Pierre FONTAINE : *La mort étrange de Conrad KILLIAN inventeur du pétrole saharien*
Généanet

BARON LOUIS BARTHÉLEMY GUSTAVE FORNIER DE CLAUSSONNE

Président de la cour d'Assises qui jugea les aubergistes de Peyrebeille

Louis naît le 4 février 1797 à Nîmes. Conseiller en la cour Royale de Nîmes, licencié en droit le 26 août 1817, il est admis au stage le 29 novembre 1817. le 19 mars 1819 il devient Conseiller à la cour d'appel de Nîmes, où le 5 juin 1819 il obtient son premier emploi rétribué.

Il est Président des Assises de Privas, lors du Procès des Aubergistes de Peyrebeille le 18 juin 1833. Le 18 août 1845 il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. En 1866, il prend sa retraite. Il est nommé Secrétaire Perpétuel de l'Académie du Gard, selon le tableau nominatif des membres de l'Académie de 1872. Il décède le 7 mars 1873 à Nîmes.

Lors du Procès de Peyrebeille, De Clausonne arrive de Nîmes à Privas le 09 juin 1833, il n'a que 36 ans, pour présider ces Assises. Il trouve le jury exceptionnel, et dit à ce titre " je n'ai jamais eu et je n'espérerai pas en trouver de meilleur et de mieux composé, les jurés ont été parfaits dans tout le cours des débats de cette affaire".

Il note que " le jury de l'Ardèche en particulier a une disposition prononcée à punir les crimes qui portent atteinte à la propriété, tandis que ceux contre les personnes sont traités beaucoup plus légèrement, cependant, l'Ardèche aurait besoin plus que tout autre département d'une forte répression à l'égard de ces derniers et ces querelles de Cabaret, malheureusement si communes et si facheuses pour leurs conséquences dans ce département ". Lors de la première audience de l'affaire le 18 juin 1833, De Clausonne dit «Cette affaire, digne de figurer dans les annales du crime, aurait suffi à elle seule pour remplir une assise. Elle nous a occupés pendant sept jours consécutifs. La gravité de l'accusation, l'audition de cent vingt témoins, leurs hésitations et leurs craintes en présence des accusés, des incidents variés et dramatiques, l'affluence extraordinaire du monde, attiré par l'importance de la cause, tout a concouru à nous donner pendant une semaine entière le spectacle le plus digne d'intérêt et le plus solennel.»

Au cours du procès, avec l'apparition du fameux mendiant Laurent Chaze, le Président De Clausonne dans sa grandiloquence a raison de penser «que si le témoin principal n'avait pas été retrouvé l'affaire eu été changée...!» dans son rapport sur les Assises en 1833, De Clausonne écrit en conclusion : "Si j'étais obligé de me prononcer en état, j'éprouverais un véritable embarras et dans l'incertitude, je me déciderais sans doute à supposer que Laurent Chaze a fait erreur...". Les témoins à charge de cette affaire, leur



attitude, a frappé De Clausonne : «Il y a là quelque chose d'étrange et de presque inexplicable, cependant pour qui a assisté aux débats et a pu remarquer l'angoisse de certains témoins en présence des accusés, ce problème est plus insoluble dans ce pays reculé de montagne, chacun vit pour soi, ne pas se mêler d'une mauvaise affaire lorsqu'elle ne nous regarde pas est le maximum de prudence le plus généralement répandu...!»

Christian BARBIER

Sources : Archives Nationales BB / 6 (II) 160
Archives Ministère de la Justice - notice individuelle - Nîmes 1850
Archives Leonord - Légion d'honneur
Mémoire de l'Académie du Gard - Nîmes 1872

LA CROIX DU PALAIS DE JUSTICE

Cette croix a été remise par le tribunal de Privas au Père Louis FRAISSE curé de la paroisse de Privas dans les années 1982 – 1985. Elle se trouvait dans le grenier du Palais de Justice depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, Elle avait été enlevée de la salle d'audience ou elle se trouvait c'est devant cette croix que jusqu'alors on prêtait serment. Elle était antérieure au procès des aubergistes de Peyrebeille et c'est devant ce crucifix que les époux MARTIN avaient prêté serment.



Actuellement cette croix se trouve à la chapelle des Récollets, près de la prison de Privas.
Sources : Abbé Louis FRAISSE, ancien curé de la paroisse de Privas - (lettre-document du 16.0-4.2008)
Père BÉCHERAS aumônier de la prison de Privas.
Dominique BUIS- Affaire culturelles de la mairie de Privas.

VISITE DE LA BIBLIOTHÈQUE ANCIENNE DU GRAND SÉMINAIRE DE VIVIERS

Le 13 février 2014, des membres de la Saga ont visité à l'occasion d'une réunion du Conseil d'Administration cette bibliothèque qui s'avère être un trésor de notre patrimoine ardéchois ; patrimoine sauvegardé au fil des siècles et remis en valeur grâce à une équipe de bénévoles qui œuvre depuis 2006 et grâce aussi aux nombreux souscripteurs généreux qui participent au financement de gros travaux.

Le site de la bibliothèque

Après un passage par les archives diocésaines, guidés par Mme et M. GAY, nous entrons dans la cour du grand séminaire (c'est le deuxième car le premier se trouvait à côté de l'ancienne cathédrale dans les locaux de l'Evêché et a brûlé en 1772).
Il est construit sur la propriété du Moulin-à-Vent, en dehors

tion théologale.

En 1923, Augustin PAVIN de LAFARGE rachète les bâtiments et les donne à l'Association diocésaine de Viviers : la formation reprend en 1924 et se poursuit jusqu'en 1973. Ensuite, elle se fera à Montpellier puis à Lyon car les bâtiments sont trop vastes pour un trop petit nombre de séminaristes.



des murs de Viviers, entre 1777 et 1785. A la Révolution, la formation des prêtres est interdite et le bâtiment est vendu comme bien national.

En 1806, le bâtiment est dévasté ; c'est l'époque du concordat et le diocèse est alors rattaché à Mende. Le diocèse est rétabli en 1823 et un nouvel évêque est nommé. Le séminaire est agrandi par la construction de deux ailes entre 1830 et 1837, qui vont abriter une chapelle et une bibliothèque. On y reçoit 120 à 140 séminaristes. On y étudie la philosophie et la théologie. Au XIX^e siècle, des frictions naissent car Napoléon III veut l'obéissance des séminaristes. Le séminaire est à nouveau fermé. Vers 1840, on soupçonne même le séminaire de faire circuler des armes, ce qui s'avère faux.

En 1905, le bâtiment est fermé en tant que lieu de formation et celle-ci va se faire à Aubenas, entre autre la forma-

L'historique de la bibliothèque

Elle est d'un seul tenant sur 430 m² et comporte 40 000 livres, soit un kilomètre linéaire. Elle est réservée uniquement aux professeurs.

Jean- Jacques OLLIER, curé à l'Eglise Saint Sulpice à Paris, en est le fondateur, et propose une réforme de la formation des séminaristes.

Vers 1650, Monseigneur LABEAUME de SUZE est inquiet face à la connaissance des ministres protestants alors que les prêtres avaient le strict minimum de formation. A la même époque, à Privas, un prêtre qui assurait la messe, est soupçonné d'accord avec les protestants ; on envoie un sulpicien de 1653 à 1656. Les études sont de 4 ans de théologie et 2 ans de philosophie.

La bibliothèque est formée par les sulpiciens et Monseigneur de SUZE qui lègue sa bibliothèque pour les prêtres sulpiciens.

La bibliothèque est confisquée pendant la Révolution, elle reste à l'Hôtel de Ville. Monsieur DARMON est chargé de la surveiller. Monsieur VERNET, vicaire général administre le diocèse de Viviers et va en récupérer une certaine partie.

En 1806, la bibliothèque réintègre les locaux (au-dessus de la chapelle) actuelle bibliothèque. Elle reprend ses fonctions en 1840. Un sulpicien achète des livres, reçoit des dons notamment d'évêques, de chanoines. En 1905, la bibliothèque ferme et « s'endort » jusqu'en 1923. A partir de cette date, les sulpiciens acquièrent des livres pour les séminaristes. En outre, le ministère de l'Instruction Publique a demandé à l'archevêque le dépôt des manuscrits et incunables du grand séminaire. Pendant la guerre, beaucoup de séminaristes et prêtres ont été sacrifiés.

En 1994, un rapport d'expertise, établi par Monsieur Dominique VARRY, de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) fait un constat alarmant de la situation de la bibliothèque (escabeaux vermoulus, fenêtres cassées, livres). Il faut conserver cette collection historique (du XV^e au XIX^e siècle).

En 2006, Monsieur Michel MARTIN, vicaire général, organise un chantier avec des bénévoles pour dépoussiérer, puis l'année suivante avec une autre équipe pour cataloguer, restaurer, en vue de la mise à disposition aux chercheurs. Depuis les équipes se succèdent pour continuer la lourde tâche de restauration et les fonds publics ou privés sont indispensables pour la continuation de la sauvegarde de ces documents.

Trois ateliers ont été mis en place : pour le catalogage des livres et des ex-libris, avec l'inventaire sur des fiches manuscrites ou sur ordinateur, pour l'entretien des reliures



Mme GAY nous présente lun des livres d'André de LAURENS, médecin d'Henri IV

avec l'intervention d'une relieuse d'art en vue d'effectuer des petites réparations, le nettoyage, et le cirage des cuirs, et pour le tri des livres entre les livres ayant appartenu au grand séminaire, les ouvrages plus contemporains et les livres régionaux.

Quelques ouvrages qui nous sont présentés

- Des ouvrages religieux dont personne ne voulait ont été récupérés par le séminaire après leur vente avec les monastères et les couvents comme biens nationaux.
- Des ex-libris : marque de possession pour permettre la récupération des livres, notamment celui de l'abbesse de Lavilledieu.
- Une bible en italien de 1607 : 2 plats de couverture séparés - mention à la fin de l'ouvrage de G.DIODATI, ayant appartenu à Jean VALETON, traducteur.
- La Vulgate : bible de Saint Jérôme adoptée par l'Eglise catholique comme unique traduction valable.
- Un ouvrage de médecine en trois parties (photo ci-dessus) dans trois armoires différentes qui a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de « Demeure Historique» qui regroupe des mécènes dont un pour la restauration des livres de bibliothèques privées : page de titre – en haut ancien possesseur G.BOISSET, début XVII^e – in folio lettrine en typographie pour André du LAURENS, médecin d'Henri IV qui a choisi l'inclusion de planches très utiles car la dissection étant interdite, il n'y avait pas de cadavres frais.
- Une bible polyglotte de DUCANGE.

Maryline BLANC, Josiane CHAREYRE
Photos JD





QUESTIONS

FAMILLES

14/03/101 - BERNARD/VERNET

Rech. Reg. Désaignes, cm, Etienne BERNARD yx (non filiatif) 21/04/1692 à Jeanne VERNET.

Daniel CHALOIN

14/03/102 - VALA/FONTBONNE

Rech. Reg. Saint-Victor cm, Antoine VALA yx (non filiatif) 08/02/1695 à Marie FONTBONNE.

Daniel CHALOIN

14/03/103 - GARNODIER/FONTBONNE

Rech. Reg. Colombier-le-Vieux, cm, Claude GARNODIER yx (non filiatif) 03/1695 à Marguerite FONTBONNE.

Daniel CHALOIN

14/03/104 - VERILHAC/MAS

Rech. Reg. Saint-Voy, cm, Jacques VERILHAC yx (non filiatif) 12/05/1711 à Anne MAS.

Daniel CHALOIN

14/03/105 - ASTIER/SERROUILH

Rech. Reg. Saint-Cirgues-en-Montagne, x, cm, Hierosme ASTIER ca 1625 à Agnès SERROUILH.

Paul VERDIER

14/03/106 - AGREIL/TESTUD

Rech. Reg. Lachapelle-Grailhouse, x, cm, Pierre AGREIL ca 1620-1630 à Jacqueline TESTUD.

Paul VERDIER

14/03/107 - ARNAUD/VARAUD

Rech. Reg. Sainte-Eulalie, x, cm, François ARNAUD ca 1620-1630 à Jeanne VARAUD.

Paul VERDIER

14/03/108 - HILAIRE/FOURCHAS

Rech. Reg. Issarlès, x, cm, Charles HILAIRE av1691 à Clauda FOURCHAS.

Paul VERDIER

14/03/109 - PRAT (PARAT)/BONENFANT

Rech. Reg. Saint-Paul-de-Tartas (43), cm, Claude PRAT yx (sans filiation) 29/06/1693 à Marie BONENFANT.

Paul VERDIER

14/03/110 - POULENARD/LEICHE

Rech. confirmation Reine LEICHE °03-

04-1816 Pailharès, fa de Pierre et de Marie Philomène DUPRÉ.

Reine LEICHE °18-09-1820 Pailharès fa de François et de Marie ? («blanc» sur l'acte), + 08-04-1855 Vaudevant, Vve de Claude POULENARD °01-08-1809 Pailharès, + 22-03-1892 Saint-Félicien (problème de dates : elle est morte veuve).

Patricia POULENARD

14/03/111 - LEICHE/SEIVE

Autre Reine LEICHE °20-06-1845 Pailharès, fa de Reine LEICHE et de père inconnu, x 08-01-1873 Vaudevant à Jean SEIVE °12-07-1843 Vaudevant fs de Jean et de Catherine MOUSSON.

Patricia POULENARD

14/03/112 - BESSET/BOS(C)

Rech. Reg. Saint-Romain-le-Désert (Mars) x de Jacques BESSET °ca 1783 à Jeanne BOS(C) °ca 1786, d'où Antoine y °01-12-1811 (acte introuvable).

Lucie CHARDON

14/03/113 - LAFARE/CROS

Rech. Rég. Lanarce o (ca 1770) de Jean LAFARE fs de Joseph et de Anne DUPIN x 5 ventose de l'an 13 avec Marie CROS.

Etienne APOSTOLY

14/03/114 - CROS/LAFARE

Rech. Rég. Lanarce o (ca 1787) de Marie CROS fa de Claude et de Marianne

DUNY x 5 ventose de l'an 13 à Jean LAFARE.

Etienne APOSTOLY

14/03/115 - CROS/MAZAUDIER

Rech. Rég. Coucouron o (ca 1765) lieu, parents de Jean CROS x 10/08/1801 à Lanarce à Louise MAZAUDIER.

Etienne APOSTOLY

14/03/116 - CROS/MAZAUDIER

Rech. Rég. Coucouron o (ca 1787) de Louise MAZAUDIER fa de Joseph et de Anne Marie BELIN X 10/08/1801 avec Jean CROS.

Etienne APOSTOLY

REPONSES

FAMILLES

14/02/120 - SAUREL/BONNET

Je n'ai pas le mariage ni le cm. Sans doute avant l'an 2 - au moins 4 enfants à St Genest Lachamp de l'An 2 à 1806.

Jean-Pierre SAUREL + 17.06.1830 72 ans cultivateur au Puy de Talaron. Sa femme est présente. Les parents ne sont pas cités. Isabeau BONNET + 25.01.1834 72 ans épouse de + Jean-Pierre SAUREL. Les parents ne sont pas cités.

Jean SOUCHE@

REMISE DE REGISTRES *par Freddy HOFFERT*

SAINT-ROMAIN-D'AY



C'est en fin de soirée, ce mardi 17 juin 2014, que nous avons été accueillis par une forte délégation de la Mairie de Saint-Romain-d'Ay avec à sa tête monsieur Gérard Buche, son sympathique Maire entouré de ses adjoints, madame Terseur et messieurs Bouvier et Clusel. Nathalie Maillat m'accompagnait pour la remise des 2 volumes réalisés par la SAGA sur l'Etat-civil 1793-1806 de cette commune, et bien sûr nous avons eu le plaisir de répondre à de nombreuses questions sur ce travail, mais aussi sur notre association. Car en effet, bien des municipalités n'avaient aucune idée, avant notre venue, de tous les travaux passés, présents, et futurs réalisés par la SAGA. Une chaleureuse conversation s'en est suivie, avant que nous ne reprenions la route.

SAINT-CYR



Saint-Cyr, où nous avons tous le souvenir de ce Congrès 2013 particulièrement réussi grâce, entre autre, à toute l'aide, le soutien et l'implication que nous avait apporté l'association « Mémoires de Saint-Cyr » avec à sa tête son sympathique président, Jean-Marc Janin, et son équipe, dont Jacques Montagnon, que nous avons retrouvés ce vendredi 20 juin 2014 en fin d'après-midi à la Mairie de cette commune, pour la remise officielle à madame Martine Ollivier la nouvelle et charmante Maire de Saint-Cyr, du volume réalisé par la SAGA sur l'Etat-civil Révolutionnaire de cette commune. Nathalie Maillat m'accompagnait pour cette agréable mission qui, entre autre, nous a permis de mieux présenter notre association et tout le travail souvent méconnu de ses bénévoles.

Et bien sûr, toujours beaucoup de questions autour d'un chaleureux verre de l'amitié fort apprécié de tous.

SAINT-CLEMENT



Saint-Clément, à 1170 mètres d'altitude, est le village le plus éloigné de notre secteur Nord Ardèche. Nathalie Maillat et moi-même y étions donc attendus, en ce chaud après-midi du 16 juillet 2014, par messieurs Cuoq et Bailly, l'ancien et le nouveau Maire de cette commune, qui nous ont consacré tout leur temps pour la remise officielle du volume réalisé par la SAGA. L'Etat-civil 1793-An XIII de Saint-Clément a ainsi pu être reconstitué pour le plus grand plaisir des deux élus, dont l'un nous a profondément touchés en prenant une adhésion pour notre association. Et ensuite beaucoup de questions sur notre travail mais aussi sur l'Histoire de France et la Généalogie ; questions auxquelles nous avons toujours un grand plaisir à répondre surtout lorsqu'elles ont lieu devant un sympathique verre de l'amitié.

MÉMOIRE DES HOMMES sur Internet

Nous vous présentons le contenu de la partie **CONFLITS** et **OPERATIONS** du site Internet **MEMOIRES des HOMMES** du Ministère de la Défense.

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

CONFLITS ET OPÉRATIONS

Ensemble des bases nominatives et fonds disponibles pour les grands conflits mondiaux et opérations extérieures depuis le début du XX^e siècle.

Première guerre mondiale

Morts pour la France de la Première Guerre mondiale

Plus de 1,3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention "Mort pour la France" figurent sur cette base de données.

Celle-ci a été constituée par la numérisation et l'indexation des fiches élaborées au lendemain de la Première Guerre mondiale par l'administration des anciens combattants et aujourd'hui conservées par la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense.

La mention "Mort pour la France" est accordée, suivant certaines conditions, en vertu des articles L488 à L492bis du

code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Personnels de l'aéronautique militaire

Cette base de données résulte de la numérisation et de l'indexation d'un fichier conservé par le département des archives définitives (division Air) du Service historique de la Défense au château de Vincennes.

Elle comprend plus de 74 000 fiches de personnels ayant appartenu à l'aéronautique militaire au cours de la Grande Guerre, qu'il s'agisse du personnel navigant (pilotes, observateurs, mécaniciens de bord, mitrailleurs) ou du personnel au sol (mécaniciens, météorologues, techniciens photographes, voiliers, charpentiers, et tout le personnel d'intendance).

Journaux des unités engagées dans la Première Guerre mondiale

Suite page 26



Fidèles à la tradition, Jean-Pierre PATTARD, Emile et Régine VALLIER, dès neuf heures, accueillent les 180 congressistes en leur délivrant un badge. Le café, les jus de fruits et les viennoiseries sont présentées aux arrivants. Petit à petit, l'ensemble des participants se retrouvent dans la salle Paul AVON mise gracieusement à disposition de la SAGA par la municipalité du Teil.

En même temps, les divers stands sont mis en place par les cercles de généalogie invités.

Ouverture

10h05 : Henri SEVENIER, Président de la SAGA, ouvre le 22^{ème} congrès de la SAGA.

Il accueille tous les participants et présente les diverses personnes invitées et intervenantes :

- Mme Patricia CURTIUS-LANDREAUT, ajointe aux finances et à la culture, représentant M. Olivier PEVERELLI, Maire du Teil.
- Les membres de l'association « Patrimoine et Traditions » : Mlle Simone POUZACHE, M. Jacques MARQUEYROL, M. Gérard DUNY, M. Daniel ROUVIERE.
- M. François STEVENIN, chef de service des Archives Départementales, représentant Mme Corinne PORTE, Directrice des Archives Départementales

Les représentants des associations voisines de généalogie :

- Mme Chantal GENSEL, Présidente du C.G.D.A (Cercle Généalogique Drôme Association)
- M. Jean-Louis COSTE, Co-président du C.G.R.P (Cercle Généalogique Romanais et Péageois et de la Drome des Collines)
- Mme Nadine CHABANNE- EYRAUD, Présidente du C.G.D.P (Cercle Généalogique de la Drôme Provençale)
- M. Serge FACCI, de l'association VIVELAY
- Mme Claude SCARPELLI, Présidente du C.G.D.

(Cercle Généalogique du Dauphiné)

- M. Henri JUILLARD, Président de l'A.G.L. (Association Généalogique de la Loire)
- Mme Yvonne LECLERE et Mme Marie-Jo VOLLE de M.A.T.P. (Mémoire d'Ardèche et Temps Présent)
- Mme Annie CHENIVESSE, du G.U.G (Généalogie en Uzerche et Gard).

Sont excusés :

- M. Hervé SAULIGNAC, Président du Conseil Général de l'Ardèche
- M. Olivier PEVERELLI, Maire du Teil.
- Mme Corinne PORTE, Directrice des Archives Départementales de l'Ardèche.
- M. Benoit CHARENTON, Directeur des Archives départementales de la Drôme.

Henri SEVENIER rappelle que Monsieur Michel GUIGAL, Président d'honneur et fondateur de la SAGA en 1989, est décédé le 02 avril 2013 à l'âge de 83 ans. Il rappelle son esprit d'initiative et l'énergie qui le caractérisaient et demande d'observer une minute de silence.

Henri SEVENIER remercie M. PEVERELLI et le Conseil Municipal du Teil pour leur accueil, l'aide apportée à la SAGA, notamment la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, l'apéritif généreusement offert, ainsi que le concours des employés municipaux.

Ensuite Henri SEVENIER passe la parole aux divers intervenants :

Mlle Simone POUZACHE

Elle précise que l'association « Patrimoine et traditions » a été créée en 2004 avec six personnes en vue de la publication d'un livre sur la ville.

Elle rappelle l'évolution de la ville du Teil coincée entre la colline et le Rhône qui s'étend sur une longueur de 4 kilomètres, au pied d'un château édifié au XIII^e siècle, propriété d'abord des Evêques de Viviers,



puis des comtes d'Adhémar et enfin de seigneurs protestants, détruit lors du passage de Richelieu et dont il reste seulement le pigeonnier.

Le village s'est articulé au bas de la colline, en divers quartiers, autour de trois éléments : le Rhône, la chaux et le chemin de fer qui seront ci-après plus amplement développés. Au cours du XIX^e siècle, en raison de l'implantation de nombreuses industries, la population avait été multipliée par cinq.

M. Jacques MARQUEYROL – sur le Rhône et son activité portuaire

Il précise que le droit de construire un port avait été accordé par le roi François 1er en 1543. Ce port a eu une activité florissante car il était situé à un nœud de communications vers le Vivarais, les Cévennes et l'Auvergne.

Mais de nombreux dépôts de gravier se formaient, il fut décidé de construire un pont car il n'en existait pas entre Saint Esprit et Lyon. Un premier « pont en fil de fer » est construit en 1840, puis un deuxième pont suspendu sera inauguré en 1931. Mais il sera détruit deux fois pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Enfin, les travaux d'aménagement du Rhône dans les années 60 avec la construction du barrage de Roche-maure et le canal de dérivation dans la plaine de Montélimar mettront un point final à l'histoire de la navigation au Teil.

M. Gérard DUNY – sur la création et le développement des usines Lafarge

Il rappelle que la société Lafarge est présente dans 64 pays, avec 1570 centres de production et emploi 65.000 personnes, et a réalisé un chiffre d'affaires de 16 milliards d'euros en 2012.

La famille Pavin, d'origine poitevine, achète la seigneurie de Lafarge en 1749, puis la montagne environnante en 1793. En 1830, Auguste de Lafarge va rompre la tradition selon laquelle les aristocrates ne

travaillent pas et ouvrir deux fours. En 1833, il cède la place à ses deux fils Léon et Edouard qui vont trouver le système pour éteindre la chaux vive ce qui permettra le transport de la chaux dans des sacs de jute. Ils participeront au chantier du percement du canal de Suez en Egypte.

En 1880, sera construite la « Cité Blanche » du nom de l'épouse d'Albert de Lafarge, morte prématurément, qui comprenait des logements pour les ouvriers, une chapelle, des écoles, un hôpital, des magasins : ceci est une illustration du paternalisme social du XIX^e siècle mais ce modèle n'échappera pas aux mouvements de grève de 1936 et 1938.

Des modernisations successives sont apportées avec la création d'un nouveau ciment obtenue par une cuisson à haute température comme le ciment super blanc et hyper blanc. Mais elles auront aussi pour effet de faire diminuer les effectifs pendant tout le XX^e siècle.

M. Daniel ROUVIERE – sur la grande époque ferroviaire de la ville

Par suite d'un décret en 1857 imposant que toutes les préfectures de France soient reliées au rail, le chemin de fer a été implanté en 1876. Il a permis d'amener le minerai de charbon de Privas vers les hauts-fourneaux du Pouzin et de la Voulte pour alimenter les grandes villes. Il a été procédé à la construction de deux rondes circulaires ou semi-circulaires, d'un faisceau de triage pour former les wagons. Un service de trains de marchandises a fonctionné jusqu'en 1950 et un service de trains de voyageurs jusqu'en 1973.

Henri SEVENIER remercie les trois membres de l'association « Patrimoine et Traditions » pour leurs exposés et rappelle qu'ils animeront également les visites prévues dans l'après-midi.

Il ajoute qu'il garde le souvenir des jardins ouvriers, minutieusement entretenus, qui alimentaient les mé-

nages et approvisionnaient le marché local, dont il en reste encore quelques uns en bordure du Rhône.

Henri SEVENIER précise que dans le cadre de la Commémoration de la Guerre de 1914-1918 la SAGA est intervenue à la demande des Archives départementales pour l'indexation des cartes de combattants et demande à Jacques DUMAS de reconstituer le parcours d'un de ces combattants.

Jacques DUMAS – sur les traces d'un poilu

Il rappelle que les cartes de combattants ont été mises en ligne après le travail effectué par une dizaine de bénévoles de la SAGA sur environ 25.000 cartes pendant trois mois. Ces cartes sont accessibles par l'onglet « autres données nominatives » avec l'indication du nom, du prénom, de l'année de naissance et de la commune de naissance.

Il prend comme exemple : Henri BACONNIER né à La Bastide-de-Juvinas (Labastide-sur-Besorgues) le 01 janvier 1887 et accède à sa carte où figure sa photo. Il conseille d'aller chercher son acte de naissance dans l'onglet « état civil » qui permet de retrouver sa filiation, fait apparaître deux mentions marginales : celle de son mariage avec Rose FAURE et celle de son décès survenu le 23 février 1955.

Il revient ensuite sur l'onglet « autres données nominatives » pour retrouver sa fiche de matricule militaire : ces fiches sont répertoriées dans des tables selon la classe de recrutement, soit 20 ans à compter de la date de naissance. Henri BACONNIER est classé dans le registre du bureau de recrutement de Privas pour l'année 1907, sous le numéro 528 du deuxième registre : cette année là quatre registres ont été établis avec chacun 500 fiches.

Il accède à la fiche qui porte le numéro d'ordre 528 et qui contient un tableau avec diverses rubriques : l'état civil du soldat, le signalement fournit des données sur le physique de la personne et son degré d'instruction, la décision du conseil de révision, le détail des services et mutations, les campagnes, les blessures, le corps d'affectation.

Son frère Jean-Pierre, mort pour la France, le 31 juillet 1916, peut être retrouvé dans le site « Mémoire des hommes », sous la rubrique de la Première Guerre mondiale.

Cette recherche peut continuer avec l'identification

des lieux de bataille sur les cartes IGN, des photos des lieux sur divers sites.

Il s'ensuit quelques questions sur les sites Web qui peuvent être encore consultés : les sépultures des hommes, les gradés supérieurs au Service historique de la Défense au château de Vincennes.

(Vous pouvez consulter le diaporama de cet exposé, mis en ligne sur le site Internet de la SAGA à geneardeche.org)

Henri SEVENIER demande à M. François STEVENIN de faire connaître les nouvelles réalisations des Archives départementales et leurs projets.

M. François STEVENIN

Il rappelle que depuis un an le travail des Archives est centré sur la commémoration du Centenaire de la Pre-



mière Guerre mondiale et des 70 ans de la libération de la France pour la Deuxième Guerre mondiale, avec la numérisation des registres de matricule, car depuis 1967 les archives militaires leur ont été versées jusqu'à la classe 1940. L'Ardèche avait deux bureaux militaires : à Privas où il y avait un général de brigade et à Pont Saint Esprit pour le sud de l'Ardèche, Bourg Saint Andéol, Viviers et Villeneuve de Berg.

Les cartes de combattants étaient attribuées aux soldats qui avaient appartenu à une unité reconnue comme combattante pendant au moins 90 jours. Elles procuraient divers avantages matériels ou financiers. En 2006, ces cartes ont échappé à la destruction des dossiers de l'ONAC pour la photo qu'elles comportaient.

Les registres de matricule ne pouvaient être consultés que 120 ans après la naissance mais une autorisation a été donnée pour leur diffusion par anticipation sur internet.

Une exposition intitulée « Fragments d'histoire(s) » sera organisée du 19 septembre 2014 au 27 mars 2015.

Elle est orientée autour de deux axes : d'une part la vie de la population à l'arrière avec l'accueil des réfugiés, des prisonniers de guerre, le soin des blessés dans les hôpitaux militaires, le soutien de l'effort de guerre, et d'autre part, la vie des soldats sur le front. Elle est composée de journaux de guerre, cartes postales, objets divers. Elle est accompagnée de lectures d'archives, de conférences, d'une publication, de témoignages de 5 poilus sur un CD Rom, de chansons. L'état civil sera mis en ligne en totalité soit du XVI^e siècle jusqu'en 1902, en 2015.

Certains registres des notaires numérisés seront également accessibles à la fin de l'année.

Henri SEVENIER souligne une nouvelle fois la disponibilité, les excellentes relations et la qualité de l'ac-

des actes de l'enregistrement ancien (côte 2C) des 32 bureaux d'enregistrement de 1693 à 1792.

- la participation de la SAGA à divers forums locaux et régionaux, ainsi qu'aux journées européennes du Patrimoine.
- les permanences assurées au local pendant les congés d'Hubert DALLARD, du mardi 12 août au jeudi 28 août, les mardi et jeudi de 13h45 à 17h15.
- les travaux d'isolation du local réalisés pendant trois semaines au mois de juillet pour un coût de 12.425 €.

Après l'énoncé du programme de l'après-midi, Henri SEVENIER demande aux participants de se réunir pour la photo-souvenir du congrès, avant l'apéritif offert par la municipalité du Teil, et le repas élaboré par Aurélien FROMENTOUX

12h25 : il clôture la première partie du congrès

Après- midi

- Visite en trois groupes en alternance, de 14 heures 00 à 17 heures 30, au Teil, du musée de la résistance, de l'église romane de Mélas, de la cité Blanche de Lafarge, avec les intervenants ci-dessus et Mme Yvonne LECLERE. (voir article page 22).

En salle :

- exposition réalisée par l'association « Patrimoine et traditions ».
- Expositions de leurs travaux sur les stands des associations de généalogie.
- Démonstration du travail de reliure avec Emile VALLIER et Hubert DALLARD.
- Stand de la SAGA pour la vente de revues, brochures, arbres généalogiques, et CD des Patronymes Ardéchois et présentation des registres par Céline CURINIER et Marie-Christine GIT.
- Atelier rencontres et échanges avec Jean-Pierre PATTARD.
- Atelier d'initiation à la numérisation avec Jacques BERGON.
- Atelier sur la connexion à Planete-genealogie avec Jacques DUMAS.
- Distribution gratuite de boissons par Claire BRUYERE.

Josianne CHAREYRE, Claire BRUYERE
photos JD



cueil de l'ensemble du personnel des Archives départementales.

Henri SEVENIER donne quelques dernières informations sur la vie de la SAGA :

- la reconnaissance de la SAGA comme établissement d'utilité publique à la fin de l'année 2013.
- l'avancement de la numérisation et de l'indexation de l'état civil de la période révolutionnaire avec 212 communes en ligne.
- l'opération notaires qui se poursuit avec l'active collaboration de l'association VIVELAY, soit 2430 registres et 188 notaires terminés, représentant 1 450 000 photos. L'indexation des tables représente 350 000 actes qui recensent 15 862 contrats de mariage, donations et testaments, consultables sur le site de planete-genealogie.
- la rectification des tables des BMS des registres paroissiaux et protestants.
- la numérisation de quelques registres de catholicité de la période révolutionnaire.
- le relevé et l'indexation des registres du contrôle

Chronique de mon Village

CHAMPAGNE

Le village de Champagne, canton de Serrières, qui a actuellement environ 500 habitants, devait présenter entre le XI^e et le XIII^e siècle un intérêt stratégique de premier ordre si on en juge par la grande et belle église romane qui domine l'agglomération. En 1025, Saint-Pierre-de-Champagne vit une réunion des membres du clergé du royaume de Bourgogne en vue de faire régner la paix de Dieu dans la région. En 1051, des chanoines desservaient l'église dont l'importance était telle que le pape Urbain II la citait dans une bulle de 1088 au même titre que la collégiale Saint-Barnard de Romans comme un sanctuaire qui devait rester

accorda une charte de franchise fort avantageuse aux Champenois, charte confirmée par son fils Guigues VII en 1246 et par le dauphin Jean II en 1309. En 1255, le comte-dauphin céda ses droits de basse justice ainsi que ses droits sur le four, le moulin et le port au prieur de Champagne, moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Chef. En 1328, ces droits revinrent à l'archevêque de Vienne devenu prieur de Champagne et ce dernier les conserva jusqu'à la Révolution de 1789.

Jusqu'en 1790, Champagne, dépendance du mandement d'Albon, au point de vue administratif et judiciaire, fut le



sous le contrôle direct des archevêques de Vienne. Le territoire de Champagne s'étendait alors sur une petite plaine, sur les deux rives du Rhône et son port desservi par un bac devait voir passer un trafic assez important sur une des voies les plus directes de Grenoble au Puy-en-Velay par la dépression Bièvre-Valloire, Annonay et le col du Tracol, un des itinéraires joignant Rome à Saint-Jacques-de-Compostelle. Les comtes d'Albon, dauphins de Viennois, dont les ruines de la forteresse se dressent encore sur l'autre rive du Rhône, considéraient le territoire de Champagne comme leur bien familial inclus dans le mandement d'Albon. Ils participèrent certainement financièrement à la construction de l'église Saint-Pierre qui dut probablement servir de gîte d'étape aux voyageurs et aux pèlerins, ce qui expliquerait sa taille insolite dans un si petit village. Le dauphin André

seul village de la rive droite du Rhône à faire partie du Dauphiné. La révolution administrative le rattacha au département de l'Ardèche, mais l'amputa de la partie est de son territoire qui se trouvait sur la rive gauche, et qui fut annexée par la Drôme.

Le village dut être durement touché par la peste noire en 1348 et par les fréquents passages des routiers pendant la guerre de cent ans ; en 1437, l'agglomération comptait moins de 200 habitants. Deux siècles plus tard, en 1643, sa population atteint environ 400 âmes et elle se maintiendra à cette valeur jusqu'en 1789, pour grimper ensuite jusqu'à 558 habitants en 1846. C'est alors un village essentiellement agricole qui n'a qu'une dizaine d'artisans nécessaires à sa vie en autarcie ; cela ne veut pas dire qu'il vit replié sur lui-même, sur une voie de passage importante,

il est en contact constant avec Annonay, Saint-Vallier, Vienne, Lyon, et même avec Le Puy, Romans, Valence et Grenoble.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la principale source de numéraire sera la soie et surtout le vin. Blé, seigle, sarrasin, méteil et un peu d'avoine couvrent les terres qui ne sont pas occupées par la vigne et les mûriers. Il n'y a guère d'élevage, car les prés sont rares à cause du manque d'eau, mais chaque agriculteur possède son cochon pour la viande, sa vache ou ses chèvres pour le lait et quelques moutons pour la laine et le fumier. Les noyers, source d'huile sont assez nombreux, et dès 1790 apparaissent des prairies artificielles de trèfle ou de luzerne.

Avec la mise en service des lignes de chemin de fer, la possibilité d'expédier les productions incite les agriculteurs à se tourner vers l'arboriculture ; après l'ouverture de la gare de Saint-Désirat-Champagne en 1910, l'étendue des vergers qui est de 4 hectares en 1911 grimpe rapidement et atteint près de 90 hectares en 1954. La construction de la cave coopérative Saint-Désirat-Champagne en 1961 relance la production de vin, à présent « AOC Saint-Joseph ». Fruits, légumes, vin sont, aujourd'hui, les principales sources de revenus de la dizaine d'exploitants que compte actuellement la commune ; ceux-ci étaient environ 70 en 1914 , mais l'exode rural et la mécanisation ont vidé le village de sa population qui descendra jusqu'à 293 habitants en 1936 et stagnera ensuite au-dessous de 300 jusqu'en 1970.

Après la construction des ponts suspendus d'Andance et de

Serrières en 1828, le port de Champagne perdit sa raison d'être, mais le bac ne cessa son service qu'en 1897.

L'église souffrit beaucoup des guerres de religion ; les sculptures des portails furent martelées, la tour-porche endommagée avant de disparaître totalement en 1848 lors de l'élargissement de la grand-route. En 1968, des chanoines réguliers de Saint-Maurice-en-Valais s'installèrent au village et y construisirent un prieuré devenu abbaye de l'Ordre de Saint-Victor et un centre spirituel régional d'une quarantaine de prêtres et novices.

L'industrie n'apparut que très tard ici ; ce n'est qu'en 1977 qu'est construite l'usine « Inoplast » sur Saint-Désirat, mais à la limite sud de Champagne. En 1987, les laboratoires « Aguetant » s'installèrent à leur tour dans la partie nord de la commune. Depuis 1980, Champagne devient une agglomération suburbaine comme la plupart des villages de la Vallée-du-Rhône et sa population augmente peu à peu avec la construction de nombreuses maisons individuelles.

Il faut ajouter que le village a vu naître le 27 août 1724, un fils du notaire Claude DEROYS, Jean-Louis, avocat qui sera échevin à Lyon, puis intendant du Duc d'Orléans, père du roi Louis-Philippe, il s'éteignit à Rieux (Marne) le 14 octobre 1798 dans la maison qu'il s'était fait construire ; il s'était marié avec une lyonnaise, Marie GA-VAULT, et de cette union naquit Alix DEROYS, la mère du poète Alphonse de LAMARTINE.

René ARNAUD

TESTAMENT HORS 07



Testament de Frère Joseph Marie LESTRA du 17 septembre 1744.

Frère Joseph-Marie LESTRA, novice jésuite, fs à + Me Jean-André LESTRA, not royal du lieu de Tenssay paroisse d'Arlebosc au diocèse de Vienne, et à + Marie-Françoise GARDE, lequel étant à la veille de faire ses vœux
Nomme son HU: Jean-François LESTRA son frère, prêtre et curé de la paroisse de Montel au diocèse de Valence.

Nomme aussi ses autres frères et soeurs: Jean-André, Just-Antoine, Pierre; Marie-Françoise "soeur ainée", Jeanne-Elisabeth "soeur cadette".
Le testateur a signé.

Une copie des 7 pages du testament est possible au local de Chomérac.

Notaire : Jean François MIS notaire à Toulouse, AD 31, cote 3E 13854, relevé par

Claudie DUSSERT

VISITES DE 3 SITES LORS DU CONGRÈS 2014 AU TEIL

La ville du Teil est située dans le Bas Vivarais en bordure du Rhône, en face de Montélimar. Elle fait partie du canton de Viviers et voisine des communes d'Alba-la-Romaine et de Rochemaure. La plus grande ville à proximité du Teil est Montélimar située au Nord-Est de la commune à 6 km. Le Rhône traverse le Teil.

Le Teil doit son nom à la colline appelée « Tillaud » sur laquelle le Baron Adhémar de Valentinois fit élever le château fort où il résida et pour cette raison ajouta à son nom celui de « Monteil » que conservèrent ses descendants. Le château fort du XII^{ème} fut détruit sous le Cardinal de Richelieu qui lors d'une de ses remontées par voie fluviale fit bombarder le château ; un boulet tomba sur la réserve de poudre au XVII^{ème} siècle.

Mélas était une sentinelle avancée d'Alba à l'époque romaine. Ancienne baronnie des Adhémar de Monteil qui fonda Montélimar juste en face sur l'autre rive du Rhône. Autrefois, la commune s'appelait Saint-Etienne de Mélas.

Port créée en 1543, mais les alluvions et les graviers du Rhône firent que les bateaux eurent de plus en plus de mal à accoster. Le trafic s'amenuisa pour laisser la place au chemin de fer à partir de 1870.

Ville « cheminote » pendant près d'un siècle (à partir de 1876 jusqu'après la 2^{ème} Guerre Mondiale où la vapeur arrive à son terme)

LE MUSÉE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION EN ARDECHE

Issu à l'origine du travail collaboratif de toutes les Associations issues de la résistance et de la déportation en Ardèche (CVR – ANACR – FNAR – ADIF – UNADIRP – Médailleurs de la Résistance....) ce Musée est présent dans le paysage Teillois depuis 1992.

Originellement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue de la République, le musée est transféré depuis 2011 dans un nouvel espace immobilier appartenant à la municipalité. Sa gestion est alors transférée à la Communauté de Commune Rhône-Helvie depuis le 1^{er} janvier 2011 avec pour objectif de redynamiser le musée et d'en faire un élément important de la vie culturelle teilloise et plus largement ardéchoise et rhône-alpine.

Depuis 1992, le musée recueille une importante collection permanente grâce à de nombreuses donations de particuliers, d'anciens résistants ou déportés et d'associations régionales. Ce matériel muséographique, agrémenté de panneaux explicatifs et de pièces d'archives, offre une exposition permanente riche de nombreux éléments généraux et régionaux.

Ayant officiellement réouvert depuis le 2 mai 2011, le musée ne cesse de se développer et de mettre en place les outils nécessaires à sa reconnaissance et à son expansion à travers différents événements ; expositions temporaires, conférences, projections, atelier enfants....

Actuellement l'exposition du 16 mai au 5 septembre 2014 est « Les Juifs de France dans la Shoah ».

Sur les 300 000 Juifs vivant en France en 1939, 76 000 d'entre eux ont été déportés et assassinés dont 69 000 à Auschwitz-Birkenau par les autorités nazies avec la collaboration active du régime de Vichy. L'exposition retrace les étapes de l'Histoire de la persécution des Juifs en France, depuis la montée de l'antisémitisme en Europe jusqu'à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Exposition réalisée par le Memorial de la Shoah en partenariat avec l'ONAC. Ses missions :

- Transmettre l'héritage des anciens résistants et déportés.
- Concevoir un programme pédagogique à destination du jeune public.
- Mettre en œuvre des actions permettant de toucher tous les publics

- Enrichir et développer les collections du musée

LA CITE LAFARGE ou LA CITE BLANCHE(1)



1749 - A cette époque, Claude PAVIN dont la famille est d'origine poitevine, Conseiller au Parlement de Grenoble, achète le fief Lafarge, qui se trouve au nord de Viviers. Ce fief appartenait à Aymard de Monteil. La branche cadette des Pavin unira à son nom patronymique le nom de ce fief selon une coutume ancienne. En 1793, un four à chaux et la montagne en dépendant sont achetés par la famille.

1833 - C'est la date officielle retenue pour la création de l'usine Lafarge entre Viviers et le Teil. Pourtant, un chauffournier qui travaille seul, exploite déjà, depuis quelques années, un gisement de pierres calcaires de la montagne Saint Victor. Là, il fabrique de la chaux destinée à la construction. Il verse en échange du droit d'exploitation 300F /an au propriétaire Joseph Auguste PAVIN de Lafarge. Celui-ci va, en 1830 entreprendre de mettre en valeur le gisement calcaire. Deux fours sont construits. Léon, fils de Joseph Auguste, officier démissionnaire, vient succéder à son père. trois nouveaux fours sont construits et Léon donne l'impulsion décisive et développe ce qui n'était jusqu'alors qu'une petite affaire familiale.

1839 - Edouard, le jeune frère vient seconder Léon. Edouard a du génie. Un procédé est mis au point pour éteindre la chaux vive qui était très dangereuse à transporter. La chaux pourra désormais être transportée dans des sacs de toile de chanvre ou de jute. En 1848, la société s'appelle Lafarge Frères. La chaux se vend pour la construction des ponts sur le Rhône, pour le port de Marseille, de Toulon, d'Alger... pour le PLM ;

1862 - 20 fours et 50 000 tonnes/an. Edouard de Lafarge comprend que l'avenir de l'usine passe par l'exportation. Son plus « beau coup » : 120 000 tonnes de chaux vendues pour la construction du canal de Suez. La famille de Lafarge possède plusieurs châteaux près de l'usine ou à Viviers.

1870 - 37 fours et 80 000 tonnes/an.

1880 - Construction de la cité Blanche. Ancienne cité ouvrière Lafarge appelée par les Teillois « la cité Lafarge ».

Appelé « Cité Blanche » en mémoire de Blanche de Causans. Epouse du fils de Léon Pavin, Raphaël de Lafarge. Mère de huit enfants, elle s'éteint prématurément à l'âge de trente-cinq ans. Cette cité est construite le long du Rhône pour loger les ouvriers, longue de 190 mètres. De part et d'autre d'un corps central se développent les logements. Chaque famille disposait d'un rez-de-chaussée, de 2 chambres à l'étage et d'un grenier. Tous les sept logements s'élevait un logement de contremaître avec une chambre supplémentaire dans les combles. La façade arrière donnait sur des petits jardins potagers à la disposition des familles et du côté Rhône des dépendances : lieux d'aisances, poulaillers, clapiers.

Une seconde cité plus importante fut construite en 1913, face à la première. Elle présente une façade à cinq niveaux, partagée en travées. Chaque travée est marquée par un escalier extérieur qui

conduit au 1^{er} étage. Les rez-de-chaussée sont consacrés aux espaces de rangement et de réserve.

Pour scolariser les enfants des ouvriers, deux écoles furent fondées près de l'usine, l'effectif des élèves tournant autour de 200. Fut construit aussi au bord de la route, un hôpital auquel on ajouta ensuite une maternité. Des magasins furent ouverts où les familles pouvaient s'approvisionner : boulangerie, boucherie, coopérative. Au centre des bâtiments, le cercle Saint-Léon, lieu où les ouvriers pouvaient s'y retrouver, boire des boissons non alcoolisées, lire les journaux ou jouer à des jeux de société. Une nouvelle église sera construite, en 1923, en remplacement d'une chapelle construite en 1868 qui trônait au beau milieu de l'usine. Elle sera bâtie face au cercle Saint-Léon. La cité devint « une ville dans la ville »

Tout était organisé pour les loisirs, patronage, cours du soir, équipe de foot, jeux de boules... Une caisse de secours est créée. Alimentée par les ouvriers et par l'usine sous forme de cotisations, elle assure les secours aux ouvriers malades ou blessés, verse des pensions aux ouvriers âgés ou infirmes, participe à des primes de mariage, de naissance. Toutes ces avancées sociales font la renommée des propriétaires des usines de Lafarge. Les ouvriers forment de véritables dynasties, les enfants succédant aux parents parfois sur plusieurs générations.

1850 - 300 employés

1900 - 1200 employés

1941 - 1000 employés

1912 - Installation du four rotatif

1950 - l'usine se modernise, concasseur mécanique (la casse était jusque-là faite à la main par les ouvriers), premiers camions et chargeurs, abandon de tous les fours droits

1960 - 900 personnes produisent 450 000 tonnes de ciment

Année 1990 - 170 personnes produisent 1 million de tonnes de ciment.

L'ÉGLISE DE SAINT-ETIENNE DE MELAS(2)

L'origine de cette église, dédiée à Saint-Etienne remonterait au



VI^e siècle. Il s'agirait d'un monastère, le 2^{ème} connu en Vivarais, mentionné par un texte écrit par l'évêque Thomas II, la « Charta-Vetus », rédigée vers 950. La Charta-Vetus indique : « Moi, Frédégonde consacrée à Dieu, ai fondé un monastère de femmes à Mélas, en l'honneur de Saint-Etienne et Saint-Saturin. J'y ai vécu neuf ans et y finirai mes jours » A noter cependant que la localisation de ce monastère n'est pas tout à fait établie. Frédégonde appartenait vraisemblablement à une famille de l'aristocratie helvétique.

Aucune trace n'ayant subsisté, on peut émettre l'hypothèse de sa destruction et d'une reconstruction au même emplacement de l'église.

C'est à partir du Moyen-Age que commence avec plus de précisions l'histoire de l'église de Mélas, avec, quand même, encore des doutes, des incertitudes. Ce qu'on admet, c'est qu'avant les travaux de restauration et l'agrandissement des années 1872-1878, il y avait trois édifices indépendants : l'église, la chapelle nord et la chapelle octogonale.

L'église se compose de deux nefs et d'un bas-côté sud construit entre 1872 et 1878 qui s'ouvrent sur la nef centrale par deux ouvertures en plein cintre(3) percées à la même époque ; dans la continuité la nef centrale et la nef nord seront reliées de la même

façon. L'accès à l'édifice octogonal se fera désormais par l'intérieur, la porte d'origine étant supprimée et bouchée, les quatre volumes de ce fait communiqueront.

La nef principale composée de cinq travées(4) couvertes par un berceau brisé avec arcs doubleaux repris par des colonnes engagées se poursuit par le chœur surmonté d'un remarquable coupole octogonale sur trompes avec base de départ rectangulaire à l'extérieur par une tour massive ; une abside circulaire, couverte par un étonnant cul-de-four(5) brisé à l'appareillage très soigné, complète l'ensemble est. Au-dessus de cette coupole, un clocher la surmonte auquel on accède par un escalier en vis, dit de Saint-Gilles(6), datant du XIII^e siècle. Comme dans toute construction romane, le décor est sobre et la lumière naturelle mesurée : on notera quelques sculptures sur portions de corniches, un poisson (ichtus) par deux fois le serpent de la tentation, des décors en ovales sur bases de colonnes et surtout les chapiteaux dont deux sont historiés et représentent « le sacrifices d'Abraham » et « Pèsement des âmes ».

La chapelle nord, accolée à la nef de l'église, au nord, est une se-



La chapelle nord

conde nef étroite et basse de trois travées, voûtées en demi-berceau sans arcs doubleaux(7), terminées par une abside en cul-de-four. Cette chapelle du XI^e siècle, ou, peut être contemporaine de la chapelle octogonale est antérieure à l'église ; elle était indépendante jusqu'en 1872 : entrée directe sur l'extérieur, le niveau du sol était plus bas d'un mètre, ce qui donnait une certaine autonomie. Sur le mur nord, les arcs de décharge tombent sur des pilastres aux tailloirs(8) décorés : serpent à tête humaine et serpent à tête animale.

La Chapelle octogonale est la plus célèbre : a-t-elle été un baptistère ? ou une chapelle funéraire ?



La chapelle octogonale

Construite en petit appareil irrégulier truffé de moellons de basalte provenant du Coiron tout proche, cet édifice octogonal ne laisse pas deviner de l'extérieur la beauté et l'originalité de l'architecture intérieure.

L'octogone est formé par huit niches semi-circulaires voûtées en cul-de-four, quatre grandes alternant avec quatre plus étroites. Élégante tout autant qu'originale, la coupole est à nervures plates, sans clé de voûte ; une des nervures est continue, les autres s'appuient sur elle. Ces nervures retombent sur huit colonnes engagées formées de tambours inégaux ; elles sont coiffées de chapiteaux rudimentaires dont le décor est généralement très sommaire, simplement formé de stries gravées. Deux sont cependant plus soignées, avec une imitation simplifiée d'un chapiteau corinthien(9).

D'une manière habituelle, un baptistère est rattaché à une église épiscopale. C'est « une construction circulaire ou polygonale, élevée dans le voisinage tout proche d'une cathédrale à partir du IV^e siècle, dans lequel l'évêque conférait le baptême par immersion ». La chapelle octogonale de Mélas correspond sur plusieurs points à cette définition mais elle n'est pas le baptistère d'une cathédrale. Serait-elle un baptistère paroissial ? Certains l'ont cru car « au V^e siècle et suivants, à cause de l'accroissement du nombre des conversions... On procède à la construction de nombreux baptistères auprès d'églises de tout genre, même si elles ne sont pas évêchés ». D'autres pensent à une nouvelle chapelle funéraire car des sarcophages de pierres ont été découverts, ce qui tendrait à prouver qu'elle a été dressée sur une nécropole.

Suite page 25

ENTRETIENS SAGA

Maryline BLANC

Nous poursuivons nos entretiens avec les membres de notre Conseil d'Administration. C'est Maryline BLANC que nous vous présentons, dans ce Numéro.



HS : *Tout d'abord la question classique et habituelle: es-tu ardéchoise de souche, et quel est ton lieu de résidence ?*

MB : Mes principales origines sont ardéchoises des alentours de Privas. J'habite Saint-Vincent-de-Barrès depuis peu après m'être exilée dans la Drôme pendant près de trente ans où j'y ai toujours un pied à terre.

HS : *Peux-tu nous nous présenter ta famille ?*

MB : Je suis mariée, deux enfants et une charmante petite fille.

HS : *Tu es l'un des rares membres de notre conseil d'administration à être en activité, quelle profession exerces-tu ?*

MB : Oui j'ai encore quelques années d'activité devant moi. Je suis agent des Finances et j'affectionne mon métier qui me met en relation principalement avec les notaires et les professions industrielles et commerciales. Je suis étonnée de voir dans certains actes d'aujourd'hui les mêmes formules qu'il y a 200 ans.

HS : *Quelles sont les motivations qui t'ont amenée à la généalogie ?*

MB : Je suis tombée dans la généalogie comme beaucoup d'entre nous, en fouillant dans les papiers familiaux et ensuite pour aller plus loin. Je me suis intéressée à une étude

plus approfondie en consultant les actes d'état civil, paroissiaux et enfin les actes notariés. Et c'est ainsi que j'ai fait la connaissance d'une équipe de passionnés que je voyais très souvent aux archives départementales, les piliers de la SAGA. De fil en aiguille, j'ai admiré le travail accompli depuis la création de l'association, et c'est tout naturellement que j' ai adhéré.

HS : *Parle-nous de tes recherches : quelles sont tes origines, quel est le berceau de ta famille, et à quel niveau es-tu remonté ?*

MB : J'ai d'abord découvert une caisse en bois pleine de vieux actes, (le plus ancien datant de 1658) chez ma grand-mère paternelle. Ma curiosité a commencée aussitôt et ne m'a plus quittée. Le berceau familial de la famille LAGRANGE (mon nom de jeune fille) se trouve à Saint-Vincent-de-Barrès. Mon ancêtre le plus lointain y habitait déjà en 1658, dans le même lieu-dit où j'habite actuellement. Si mes ancêtres m'apparaisaient, ils seraient nombreux ! J'ai trouvé quelques échappées dans la Drôme et dans la Haute-Loire. Et tout naturellement, je me suis aussi penchée sur la généalogie de mon époux qui est surtout originaire de la haute vallée de l'Eyrieux.

HS : *As-tu trouvé des personnages illustres ou insolites ?*

MB : Mes recherches m'ont appris que mes ancêtres étaient de condition modeste, la plupart agriculteurs, bien que propriétaires de leur maison. Pas de nobles ou de personnes ayant laissant leur nom dans l'histoire, quelques bourgeois et beaucoup d'entre eux de religion protestante.

HS : *Comment et depuis quand, es-tu devenue membre de la SAGA ?*

MB : Dans les années 2000, presque 15 ans que j'ai pris ma première adhésion et je n'ai plus quitté l'association depuis, en m'impliquant dans la mesure de mes disponibilités.

HS : *En quelle année es-tu entrée au conseil d'administration ?*

MB : Je ne sais plus exactement, sans doute dans les années 2005.

HS : *Trésorière adjointe de notre association, tu en deviens trésorière en 2008, après le décès d'André Herellier.*

MB : Effectivement, j'ai pris la suite de la trésorerie en 2008 quand M. Herellier nous a quittés. Je n'avais que quelques bases de comptabilité et j'ai grandement apprécié la rigueur avec laquelle il avait tenu les comptes de l'association auparavant. J'ai essayé de poursuivre dans la même voie et j'utilise toujours les mêmes fichiers Excel qu'il avait confectionnés.

HS : *Quelles sont tes autres responsabilités au sein de la SAGA ?*

MB : Je fais le lien avec Heredis (Planète généalogie) pour la mise à jour des tables des registres paroissiaux et la mise en ligne de la période révolutionnaire. J'ai travaillé sur les registres protestants ou plus exactement sur leur mise à jour afin de pouvoir rechercher plus facilement dans les

index de la mise en ligne sur le site des AD qui sont classés par pasteurs et non par communes comme les actes catholiques.

Malheureusement je n'ai pas le temps de faire des photos des actes notariés aux Archives Départementales, peut-être quand je serai à la retraite.

HS : *Tu animes « Ardèche au fil du temps » et aussi d'autres associations, peux-tu nous dire dans quel domaine ?*

MB : « Ardèche au fil du temps » m'a demandé une grande implication dans les années 2004-2010, depuis le site se gère tout seul ou presque, j'y apporte quelques rectifications car cette base a été faite à partir des tables décennales et comporte quelques erreurs; néanmoins, vu les Emails que je reçois, c'est une aide précieuse quand on démarre sa généalogie. Je suis aussi présidente d'une jeune association « Patrimoine du Barrès » qui a pour but de préserver et mettre en commun les archives du Village de Saint-Vincent-de-Barrès.

HS : *Quelles évolutions et quels projets souhaiterais-tu pour l'avenir de la généalogie ?*

MB : J'ai conscience que nous n'avons jamais fini dans une étude généalogique, on découvre toujours des nouvelles branches qui ne demandent qu'à être approfondies. Les moyens actuels évoluent en permanence, Internet a apporté

une facilité pour nos recherches. Néanmoins, je suis assez perplexe sur la facilité qu'ont certaines personnes à copier bêtement des données sans les vérifier. En Ardèche on a de la chance, beaucoup de choses sont disponibles pour faciliter nos recherches, la SAGA y a grandement œuvré, et continue d'aller plus loin et ne se contente pas de faire les relevés d'actes paroissiaux, état-civil. Elle s'attaque aussi aux actes notariés, aux actes de l'enregistrement... pour offrir des outils de recherches toujours plus importants pour le généalogiste. Il ne s'agit pas de finir sa généalogie au plus vite, mais plus de la rapprocher de la vie réelle de nos ancêtres, de l'histoire de leur pays. Certes, nos enquêtes généalogiques seront plus aisées à l'avenir. Personnellement, je pense que la généalogie est liée à l'histoire et aux lieux géographiques où ont vécu nos parents proches et lointains. Sans doute qu'on viendra à considérer davantage cet aspect-là de la généalogie.

C'est aussi pour cela, que je continuerai à m'investir dans les projets de l'association. Merci Henri et à tous les bénévoles de votre dévouement.

HS : *Merci Marilyne de nous avoir consacré un peu de ton temps pour répondre à nos questions, malgré ton emploi du temps très chargé.*

Entretien mené par Henri SEVENIER

VISITES DE 3 SITES LORS DU CONGRÈS 2014 AU TEIL suite de la page 23

Les chapiteaux(10) - Dans la nef principale du XII^e siècle



Le Pèserment des âmes

construite en deux campagnes, on remarque au nord de la deuxième travée, un chapiteau simplement décoré de feuilles plates, raides, d'un modèle déjà rencontré en Vivarais, puis la troisième travée « le Pèserment des âmes »,

un chapiteau maladroit dans sa composition et son style où l'on voit le Christ couronné, tenant une balance d'un bras démesuré, avec Satan à droite et un ange à gauche surveillant l'âme qui est dans le plateau. A la quatrième travée se trouve « le Sacrifice d'Abraham », vivant et harmonieux où l'on voit des personnages très expressifs, Abraham dont le bras est retenu par l'ange, Isaac sur le bûcher, tenu par les cheveux enfin à droite un ange signale un bélier emmêlé dans un buisson.



Le sacrifice d'Abraham

En face, au sud, un chapiteau corinthien, avec des acanthes souples, volutes et crossettes avec une petite tête au regard aigu, ensuite en remontant vers le chœur, un chapiteau qui montre un masque voissant des volutes de feuillages stylisés encore proche du XI^e siècle, enfin symétrique à celui du nord un chapiteau à décor de feuilles un peu raides, datant la première campagne de construction de cette nef.



Masque voissant

L'église de Mélas est classée au titre des monuments historiques depuis 1875.

2013-2014 : découvertes majeures lors de fouilles

Des archéologues travaillent aux abords de l'église dans le cadre de

fouilles préventives conduites en amont des travaux de voirie et de mise en valeur de ce monument.

Ces fouilles ont permis la découverte de vestiges de thermes romains datant probablement du II^e siècle de notre ère. Selon les archéologues, ces thermes sont très bien conservés. Et selon eux, compte tenu de leur relative petite taille, ils auraient été rattachés à une villa privée ou une auberge durant l'Antiquité. Des sépultures ont également été découvertes. La plupart daterait du XI^e au XIII^e siècle. Les ossements sont en cours d'études.

- (1) Extrait d'un article de Yvonne LECLERE
- (2) Extrait d'un article de Michel Robert
- (3) Voûte en demi-cercle
- (4) Ouverture ou espace compris entre deux points d'appui
- (5) Voûte circulaire sur son plan et son profil
- (6) L'escalier pratiqué dans l'épaisseur d'un mur
- (7) Arc perpendiculaire à l'axe de la voûte et appuyé contre la face intérieure de murs (il double la voûte)
- (8) Petit plateau carré ou polygonal qui couronne le chapiteau d'une colonne
- (9) Un des 3 ordres architecturaux grecs dont le caractère est surtout déterminé par une grande richesse d'éléments et un chapiteau décoré de 2 rangées de feuilles d'acanthes
- (10) Explications Christian CAILLET.

Nathalie MAILLET

Journaux des marches et opérations, carnets de comptabilité en campagne et journaux de bord et de navigation de toutes les unités militaires engagées durant la Première Guerre mondiale.

Historiques régimentaires des unités engagées dans la Première Guerre mondiale

Les historiques régimentaires sont nés de la volonté du ministère de la guerre et de l'état-major de l'armée de produire une relation des faits d'armes glorieux de chaque unité, permettant ainsi d'enseigner les traditions aux jeunes soldats et de forger un esprit de corps indispensable à la bonne tenue des unités au combat. Le concept d'historique régimentaire est ancien mais son application ne s'est généralisée que sous la Troisième République. En 1900, la collection était quasi complète. En 1919, le grand quartier général des armées françaises puis le ministre de la guerre prescrivirent aux unités et services d'établir des historiques de campagne 1914-1918. Près de 1500 historiques régimentaires sont conservés dans les collections du département de la bibliothèque du service historique de la défense à Vincennes. Les exemplaires ici présentés sont en l'occurrence une partie de ces derniers ainsi que ceux de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine pour ce qui concerne les régiments d'infanterie et les régiments d'infanterie territoriale.

Deuxième Guerre Mondiale

Militaires décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale

Base de données des militaires décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale, conscrits et militaires d'active, soldats réguliers et résistants

Le ministère de la Défense met en ligne sur le site Mémoire des hommes le fichier d'état civil militaire de la Seconde Guerre mondiale.

Les éléments ici présentés rassemblent en effet l'ensemble des militaires morts durant les opérations qui se sont déroulées, sur des fronts assurément multiples, entre 1939 et 1945. Ils intègrent tant les soldats qui se battirent sous la croix de la Lorraine que les militaires des forces vichystes engagés au Levant ou en Afrique du Nord. Ils mêlent coloniaux et métropolitains, conscrits et militaires d'active, soldats réguliers et résistants – quand ces derniers bénéficièrent d'un statut militaire à l'instar de Jean Moulin. Cette diversité ne signe en rien un jugement moral. Les auteurs du site, en d'autres termes, n'ont pas voulu créer un mémorial virtuel visant à saluer l'ensemble des soldats tombés. Ils ont plus prosaïquement souhaité mettre à la disposition des familles et des chercheurs – généalogistes notamment – une base permettant de retracer des itinéraires individuels.

Fusillés du Mont-Valérien

La base de données recense les 1009 victimes dont les noms sont inscrits sur le monument commémoratif édifié au Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine). Il s'agit d'une liste non exhaustive et évolutive.

Guerre d'Indochine

Base de données des "Morts pour la France" au cours de la Guerre d'Indochine (1945-1954) a été constituée par la saisie et l'indexation d'un fichier établi par le ministère des Anciens combattants au lendemain de ce conflit. Ce fichier est actuellement conservé par le Service historique de la Défense, Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains (BAVCC).

Guerre de Corée

Militaires décédés au cours de la Guerre de Corée

La base de données des militaires décédés au cours de la Guerre de Corée (1950-1953) a été constituée par la saisie et

l'indexation d'un fichier établi par le ministère des Anciens combattants au lendemain de ce conflit. Comme pour tous les militaires engagés par la France dans cette guerre, il s'agissait de volontaires intégrés au Bataillon Français de l'ONU (BF/ONU). 19 sud-coréens intégrés à la 2^e compagnie du bataillon, sont également présents.

Accès cartographique

Cet accès complémentaire permet la localisation des principaux lieux de décès des militaires et donne des éléments de contexte historique. La liste des lieux :

Triangle de Fer, Combats du T-Bone, Bataille d'Arrowhead - Bataille de Crèvecoeur - Contre-offensive des Nations-Unies, Combat de Putschael - Combat de la cote 1037 - Batailles de Twin-tunnels et de Chipyeong-Ni - Bataille de Wonju - Camp Walker - Port de Pusan - Chipyeong Dong - Camp de repos de Kaepyong - Combats du secteur de Song-Kok - Japon - France.

Journaux des marches et opérations

JMO du Commandement des forces terrestres de l'ONU (FTF/ONU), du BF/ONU et du Centre d'organisation et d'instruction (COI) du BF/ONU.

Guerre d'Algérie

La base de données des "Morts pour la France" en Afrique du Nord durant la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie conservées par la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense.

Cette base a permis de recenser et d'inscrire sur le monument commémoratif édifié au Quai Branly (Paris 7^e) les "Morts pour la France" pendant la Guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc (entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962).

Autres théâtres d'opérations

Les deux bases de données ici présentées recensent les militaires décédés sur les théâtres d'opérations extérieurs depuis le début du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, que ceux-ci aient obtenu ou non la mention « Mort pour la France ». La première couvre les conflits qui se sont tenus jusqu'à la fin de la période coloniale, la seconde des indépendances à nos jours.

Militaires décédés sur les théâtres d'opérations extérieures (1905-1962)

Base de données des militaires décédés sur les théâtres d'opérations extérieures, principalement en Indochine, au Maroc et au Levant.

Militaires décédés en Opérations extérieures (1963 à nos jours)

Base de données des militaires décédés en opérations extérieures (OPEX) dans le cadre de mandats internationaux. Cette base de données fait état de la 4^e génération du feu, principalement engagée dans le cadre de mandats internationaux et sur des théâtres multiples tels le Liban, le Tchad, l'ex-Yougoslavie, l'Afghanistan et aujourd'hui le Mali.

Sépultures de Guerre

La base *Sépultures de guerre*, accessible sur www.sepulturesde-guerre.sga.defense.gouv.fr depuis juin 2004, est désormais intégrée au site Mémoire des hommes.

Elle comprend aujourd'hui 660 000 noms et permet de connaître le lieu d'inhumation des personnes décédées au cours des conflits contemporains, également celles de la guerre de 1870-71, reposant dans les nécropoles nationales et les carrés militaires communaux entretenus par le ministère de la défense.

Jacques DUMAS

Source : Site Internet Mémoire des Hommes du Ministère de la défense nationale

NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux-ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardeche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

Prêt des registres

Commande : Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

Délais : La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. Ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

Manipulation : Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles.

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations.

Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Ensuite la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

o : né(e) à... le...	+ : décédé le	fa : fille (<i>filia</i>)) (: divorcé(e)
b : baptisé(e) le... à...	ca : environ, vers (<i>circa</i>)	cm : contrat de mariage	c : cité en...
x : marié(e) à... le...	av : avant	not. : notaire	RPR : protestant
x1 : 1er mariage le... à...	ap : après	asc. : ascendance	y : répétition du lieu précédent
	fs : fils (<i>filiius</i>)	desc. : descendance	

Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1^{er} novembre 2014**

BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email saga3@wanadoo.fr

SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Pendant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA, par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC.

Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction d'une page**, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourront vous être proposées.

Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

SAGA BP 3 - 07210 CHOMERAC

04 75 64 84 13 ou 09 66 42 02 98

saga3@wanadoo.fr

Dans notre local de Chomérac, vous avez accès :

- Aux **fac-similés**, agrémentés de tables alphabétiques des registres des BMS, registres protestants, registres de l'Etat-civil de la période révolutionnaire 1792-1803 (en cours).
- A la **recherche d'actes notariés**, sur deux terminaux d'ordinateur dans notre base (en cours), avec la possibilité de réaliser des photocopies de ces actes.
- Aux **ouvrages** édités par la SAGA (en vente)
- Aux **revues** éditées par la SAGA (en vente)
- Aux **conseils et aides** de notre agent permanent Hubert DALLARD.
- A **Internet** pour des recherches sur le site des Archives Départementales (ou autres).



La SAGA fait appel à des bénévoles pour numériser les documents anciens (Notaires, BMS, Etat-civil, compoix etc..) et pour analyser ces documents ; **s'adresser au bureau.**

La SAGA organise également sur demande des manifestations : conférences, formations à la recherche généalogique, animations péri-scolaires, utilisation de logiciels spécialisés... **Se renseigner auprès du bureau.**

Horaires d'ouverture de nos locaux

du lundi au jeudi de 13h45 à 17h15

